

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2012



**Direction de la
CONSOLIDATION REPORTING GROUPE**

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex**

**KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense**

PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires
Compagnie de Saint-Gobain S.A.
Les Miroirs
18, avenue d'Alsace
92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Page 3

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Valorisation des actifs corporels et incorporels

Le Groupe procède régulièrement à des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, selon les modalités décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers (paragraphe Dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et écarts d'acquisition). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les estimations et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1 de l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

- Avantages au personnel

La note 1 de l'annexe aux états financiers (paragraphe Avantages au personnel – régimes à prestations définies) précise les modalités d'évaluation des avantages au personnel. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir, par sondages, les calculs effectués et à vérifier que les notes 1 et 15 de l'annexe aux états financiers fournissent une information appropriée.

- Provisions

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux états financiers (paragraphe Autres provisions et passifs courants et non courants), le Groupe constitue des provisions pour couvrir ses risques. La nature des provisions incluses dans le poste autres provisions et passifs du bilan est détaillée en note 17 de l'annexe aux états financiers. Sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié des modalités et données utilisées pour déterminer les provisions, notamment pour ce qui concerne celle relative à la décision de la Commission Européenne dans le secteur du vitrage automobile, ainsi que de l'information relative à cette provision fournie en notes annexes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Page 3

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 20 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pierre Coll Jean-Christophe Georghiou Jean-Paul Vellutini Philippe Grandclerc

BILAN CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 déc 2012	31 déc 2011
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	(4)	10 936	11 041
Autres immobilisations incorporelles	(5)	3 196	3 148
Immobilisations corporelles	(6)	13 696	14 225
Titres mis en équivalence	(7)	206	167
Impôts différés actifs	(16)	1 236	949
Autres actifs non courants	(8)	359	347
Total de l'actif non courant		29 629	29 877
Stocks	(9)	6 133	6 477
Créances clients	(10)	5 017	5 341
Créances d'impôts courants	(16)	204	182
Autres créances	(10)	1 425	1 408
Actifs détenus en vue de la vente	(3)	936	0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(20)	4 179	2 949
Total de l'actif courant		17 894	16 357
Total de l'actif		47 523	46 234
PASSIF			
Capital	(11)	2 125	2 142
Primes et réserve légale		5 699	5 920
Réserves et résultat consolidés		10 334	10 654
Ecarts de conversion		(523)	(476)
Réserves de juste valeur		(15)	(22)
Actions propres	(11)	(181)	(403)
Capitaux propres du Groupe		17 439	17 815
Intérêts minoritaires		412	403
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		17 851	18 218
Dettes financières	(20)	9 588	8 326
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(15)	3 465	3 458
Impôts différés passifs	(16)	792	893
Autres provisions et passifs non courants	(17)	2 171	2 143
Total des dettes non courantes		16 016	14 820
Partie court terme des dettes financières	(20)	1 732	1 656
Partie court terme des autres passifs	(17)	457	733
Dettes fournisseurs	(18)	6 143	6 018
Dettes d'impôts courants	(16)	70	165
Autres dettes	(18)	3 408	3 562
Passifs détenus en vue de la vente	(3)	497	0
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(20)	1 349	1 062
Total des dettes courantes		13 656	13 196
Total du passif		47 523	46 234

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(33)	43 198	42 116
Coût des produits vendus	(23)	(33 046)	(31 763)
Frais généraux et de recherche	(23)	(7 271)	(6 912)
Résultat d'exploitation		2 881	3 441
Autres produits opérationnels	(23)	116	69
Autres charges opérationnelles	(23)	(1 013)	(864)
Résultat opérationnel		1 984	2 646
Coût de l'endettement financier brut		(627)	(559)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		40	43
Coût de l'endettement financier net		(587)	(516)
Autres produits et charges financiers	(24)	(137)	(122)
Résultat financier		(724)	(638)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(7)	12	8
Impôts sur les résultats	(16)	(476)	(656)
Résultat net de l'ensemble consolidé		796	1 360
Résultat net part du Groupe		766	1 284
Part revenant aux intérêts minoritaires		30	76
Résultat par action (en euros)			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		526 399 944	526 274 931
Résultat net par action	(26)	1,46	2,44
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		528 692 847	530 333 380
Résultat net dilué par action	(26)	1,45	2,42

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

	Exercice 2012	Exercice 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	796	1 360
<u>Eléments recyclables en résultat</u>		
Ecart de conversion	(65)	(108)
Variation de juste valeur	7	21
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	(24)	(6)
<u>Eléments non recyclables en résultat</u>		
Variation des écarts actuariels	(922)	(704)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	293	240
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(711)	(557)
Total des produits et charges de la période	85	803
Part du Groupe	74	742
Part des intérêts minoritaires	11	61

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net part du Groupe		766	1 284
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	30	76
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(7)	(6)	(1)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs	(23)	1 988	1 892
Résultat des réalisations d'actifs	(23)	(60)	(1)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		(23)	48
Variation des stocks	(9)	252	(551)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(10)(18)	429	18
Variation des créances et dettes d'impôt	(16)	(118)	(6)
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(15)(16)(17)	(696)	(374)
Trésorerie provenant de l'activité		2 562	2 385
Acquisitions d'immobilisations corporelles [en 2012 : (1 773), en 2011 : (1 936)] et incorporelles	(5)(6)	(1 883)	(2 028)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations	(18)	(67)	18
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [en 2012 : (338), en 2011 : (688)], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(323)	(666)
Acquisitions d'autres titres de participation	(8)	(15)	(8)
Augmentation des dettes sur investissements	(17)	46	0
Diminution des dettes sur investissements	(17)	(8)	(17)
Investissements		(2 250)	(2 701)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)(6)	83	90
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	(2)	81	8
Cessions d'autres titres de participation	(8)	1	2
Désinvestissements		165	100
Augmentation des prêts, dépôts et prêts court terme	(8)	(85)	(38)
Diminution des prêts, dépôts et prêts court terme	(8)	58	53
Variations des prêts, dépôts et prêts court terme		(27)	15
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et désinvestissement		(2 112)	(2 586)
Augmentation de capital	(*)	127	158
(Augmentation) diminution des actions propres	(*)	(162)	(186)
Dividendes mis en distribution	(*)	(646)	(603)
Transactions avec les actionnaires de la société mère		(681)	(631)
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales		13	4
Acquisitions d'intérêts minoritaires sans prise de contrôle		(1)	(6)
Cessions d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle		5	0
Variation des dettes sur investissements suite aux exercices de put options de minoritaires		(69)	(20)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées et variation des dividendes à payer		(55)	(20)
Transactions avec les minoritaires		(107)	(42)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		296	64
Augmentation des dettes financières	(**)	2 808	2 069
Diminution des dettes financières	(**)	(1 515)	(1 055)
Variations de la dette brute		1 589	1 078
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement		801	405
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		1 251	204
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(16)	(20)
Incidence des variations de juste valeur sur la trésorerie		(4)	3
Disponibilités et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente	(3)	(1)	0
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période		2 949	2 762
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période		4 179	2 949

(*) Se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés

(**) Y compris primes, préparations d'intérêts et frais liés aux émissions obligataires

Le montant des impôts décaissés s'élève à 730 millions d'euros en 2012 (668 millions d'euros en 2011) et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements à 571 millions d'euros en 2012 (484 millions d'euros en 2011).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	<i>en nombre d'actions</i>		<i>en millions d'euros</i>								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	530 836 441	525 722 544	2 123	5 781	10 614	(383)	(43)	(224)	17 868	364	18 232
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	(470)	(93)	21	0	(542)	(15)	(557)
Résultat de la période					1 284				1 284	76	1 360
Total des produits et charges de la période			0	0	814	(93)	21	0	742	61	803
Augmentation de capital											
Plan d'Epargne Groupe	4 497 772	4 497 772	18	132					150		150
Options de souscription d'actions	229 510	229 510	1	7					8		8
Autres									0	4	4
Dividendes distribués (par action : 1,15 €)					(603)				(603)	(21)	(624)
Actions rachetées		(10 180 347)						(418)	(418)		(418)
Actions revendues		5 936 217			(7)			239	232		232
Achats à terme d'actions propres					(197)				(197)		(197)
Paiements en actions					39				39		39
Variations de périmètre					(6)				(6)	(5)	(11)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	535 563 723	526 205 696	2 142	5 920	10 654	(476)	(22)	(403)	17 815	403	18 218
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	(652)	(47)	7	0	(692)	(19)	(711)
Résultat de la période					766				766	30	796
Total des produits et charges de la période			0	0	114	(47)	7	0	74	11	85
Augmentation de capital											
Plan d'Epargne Groupe	4 387 680	4 387 680	18	107					125		125
Options de souscription d'actions	714 239	714 239	3	(1)					2		2
Autres									0	13	13
Dividendes distribués (par action : 1,24 €)					(646)				(646)	(54)	(700)
Actions rachetées		(8 727 221)						(280)	(280)		(280)
Actions revendues		3 854 183			(19)			137	118		118
Actions annulées	(9 540 000)		(38)	(327)				365	0		0
Achats à terme d'actions propres					197				197		197
Paiements en actions					14				14		14
Variations de périmètre					20				20	39	59
Capitaux propres au 31 décembre 2012	531 125 642	526 434 577	2 125	5 699	10 334	(523)	(15)	(181)	17 439	412	17 851

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION ET INTERPRETATION DES NORMES ET REGLEMENTS

Les états financiers consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant « Le Groupe ») sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« normes IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2011 à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice 2012 (voir tableau ci-après), n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 ou postérieurement (voir tableau ci-après) n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe. L'estimation de l'incidence de l'amendement IAS 19 relatif aux avantages du personnel sur les comptes de l'exercice 2013, serait la suivante :

- une augmentation des charges financières d'environ 150 millions d'euros suite à l'utilisation d'un taux de rendement des fonds égal au taux d'actualisation des engagements, au lieu d'utiliser un taux de rendement attendu ;
- une diminution des capitaux propres de 26 millions d'euros suite à l'enregistrement immédiat du coût des services passés cumulé au 1^{er} janvier 2013.

Ces états financiers ont été arrêtés le 20 février 2013 par le Conseil d'administration et seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation. Ils sont exprimés en millions d'euros.

ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel de dégradation de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraites (note 15), les provisions pour autres passifs (note 17), les tests de valeur des actifs (note 1), les impôts différés (note 16), les paiements en actions (notes 12, 13 et 14) et la valorisation des instruments financiers (note 21).

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIEES

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2012 :	
Amendements IFRS 7	Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers
Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux comptes de 2012 :	
Amendement IAS 1	Présentation des postes des autres éléments du résultat global
Amendements IAS 12	Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents et suppression corrélative de SIC 21 - recouvrement des actifs non amortissables réévalués
Amendements IAS 19	Avantages du personnel
Amendement IAS 27	Etats financiers individuels
Amendement IAS 28	Participations dans les entités associées et joint-ventures
Amendements IAS 32	Compensation des actifs et passifs financiers
Amendements IFRS 1	Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants
Amendements IFRS 7	Informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers
IFRS 10	Etats financiers consolidés
IFRS 11	Partenariats
IFRS 12	Informations sur les participations dans d'autres entités
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur
IFRIC 20	Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert

Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**Périmètre**

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour l'exercice 2012 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 31 décembre 2012 est présentée en note 34.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est présentée sur la ligne « quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat.

Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée (IFRS 3R et IAS 27A). L'application de ces nouvelles normes est prospective et, en conséquence les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont traités selon les anciennes normes IFRS 3 et IAS 27.

- *Ecart d'acquisition*

Lors d'une acquisition, les actifs et les passifs assumés de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de 12 mois et rétroactivement à la date de l'acquisition.

L'évaluation du prix d'acquisition (« contrepartie transférée » dans la nouvelle terminologie IFRS 3R), incluant le cas échéant le montant estimé de la juste valeur des compléments de prix et rémunérations conditionnelles (« contrepartie éventuelle » dans la terminologie IFRS 3R), doit être finalisée dans les 12 mois qui suivent l'acquisition. Conformément à IFRS 3R, les ajustements éventuels du prix d'acquisition au-delà de la période de 12 mois sont enregistrés en compte de résultat. A compter du 1^{er} janvier 2010, les coûts directs liés à l'acquisition c'est-à-dire les frais que l'acquéreur encourt pour procéder aux regroupements d'entreprises tels que les honoraires payés aux banques d'affaires, aux avocats, aux auditeurs et aux experts dans le cadre de leurs missions de conseil, ne sont plus un élément du prix d'acquisition. Ils sont donc comptabilisés en charges de la période, et ne sont plus inclus dans le coût d'acquisition comme auparavant.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2010, les écarts d'acquisition sont enregistrés uniquement lors de la prise de contrôle (ou lors de la prise de participations pour les sociétés mises en équivalence ou intégrées proportionnellement). Toute augmentation ultérieure de pourcentage d'intérêt n'affecte plus l'écart d'acquisition mais est enregistrée en variation des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan consolidé comme la différence entre, d'une part, le prix d'acquisition à la date d'acquisition, augmenté du montant des intérêts minoritaires de l'acquéreur déterminés soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* « complet ») soit sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis (méthode du *goodwill* « partiel ») et, d'autre part, le montant net des actifs et passifs acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe privilégie la méthode du *goodwill* « partiel » et en conséquence le montant des écarts d'acquisition enregistré selon la méthode du *goodwill* « complet » n'est pas significatif.

Tout surplus du prix d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

- *Acquisitions par étapes et cessions partielles*

En cas de prise de contrôle d'une entité dans laquelle le Groupe détient déjà une participation, la transaction est analysée comme une double opération : d'une part comme une cession de la totalité de la participation antérieurement détenue avec constatation du résultat de cession consolidé, et d'autre part, comme une acquisition de la totalité des titres avec constatation d'un écart d'acquisition sur l'ensemble de la participation (ancien lot et nouvelle acquisition).

En cas de cession partielle avec perte de contrôle (mais conservation d'une participation minoritaire), la transaction est également décomposée en une cession et une acquisition : cession de la totalité de la participation avec calcul d'un résultat de cession consolidé, puis acquisition d'une participation minoritaire qui est alors enregistrée à la juste valeur.

- *Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions*

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le Groupe détient le contrôle, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêts. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement, présentée dans les autres passifs, correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et des capitaux propres part du groupe. La variation ultérieure de valeur de cette dette est enregistrée en capitaux propres.

- *Intérêts minoritaires*

Jusqu'au 31 décembre 2009, les transactions avec les minoritaires étaient traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe. A partir du 1^{er} janvier 2010, conformément à IAS 27A, les intérêts minoritaires (« participation ne donnant pas le contrôle » dans la terminologie IFRS 3R) sont considérés comme une catégorie d'actionnaires (approche dite de « l'entité économique »). En conséquence, les variations d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle, restent en variation de capitaux propres et sont sans impact sur le compte de résultat et le bilan à l'exception de la variation de trésorerie.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente – abandon d'activité

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. Lorsque les actifs destinés à être cédés sont des sociétés consolidées, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales en application de la norme IAS 12.

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du Groupe. Pour les actifs et passifs qui font l'objet d'un abandon d'activité, les comptes de produits et de charges sont regroupés sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs détenus en vue de la vente est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une dotation ou une reprise de provision dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Compagnie de Saint-Gobain.

Les actifs et passifs des filiales hors zone euro sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Compagnie de Saint-Gobain sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis aux taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux prêts et emprunts entre des entités consolidées du Groupe qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et qui sont portés, nets d'impôt, au poste « Ecart de conversion », inclus dans les capitaux propres.

POSTES DU BILAN

Ecart d'acquisition

Voir chapitre « regroupements d'entreprises » ci-dessus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement. Elles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les marques de distribution acquises et certaines marques industrielles acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur forte notoriété sur le plan national et/ou international. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels. Les autres marques sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 40 ans.

Les coûts encourus lors de la phase de développement des logiciels créés sont inscrits à l'actif en immobilisations incorporelles. Il s'agit principalement des frais de configuration, de programmation et de tests. Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 5 ans à compter de la date de première commercialisation des produits.

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, une provision est comptabilisée dans les comptes consolidés en cas d'insuffisance entre les émissions et les droits attribués au niveau du Groupe.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition tels que le dénouement des opérations de couverture sur les flux de trésorerie liés aux achats d'immobilisations corporelles.

Les dépenses encourues au cours des phases d'exploration, de prospection et d'évaluation des ressources minérales sont inscrites en immobilisations corporelles quand il est probable que des avantages économiques futurs découleront de ces dépenses. Elles comprennent notamment les études topographiques ou géologiques, les frais de forage, les échantillonnages et tous les coûts permettant l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont immobilisés dans le coût de l'actif lorsqu'ils sont significatifs.

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations sauf pour l'immeuble de son siège social, seul actif non industriel significatif. En effet, la plupart des actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives qui font l'objet d'une revue régulière.

- Usines et bureaux principaux 30 - 40 ans
- Autres immeubles 15 - 25 ans
- Machines de production et équipements 5 - 16 ans
- Véhicules 3 - 5 ans
- Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique 4 - 16 ans

Les carrières de gypse sont amorties en fonction des quantités extraites sur l'exercice rapportées à la capacité d'extraction sur la durée estimée d'utilisation.

Lorsque le Groupe a une obligation légale, implicite ou contractuelle de remise en état d'un site, des provisions pour réhabilitation de sites sont comptabilisées et constituent un composant de l'actif. Le même traitement est retenu en cas de dégradation immédiate ou progressive. Ces provisions sont révisées périodiquement et font l'objet d'une actualisation financière sur la durée prévisionnelle d'exploitation. Le composant est amorti sur la même durée de vie que les mines et carrières.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilité effective des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et autres titres ainsi que les autres actifs non courants, principalement des prêts à long terme, des dépôts de garantie et des cautionnements.

Les titres de participation classés en catégorie « disponibles à la vente » sont valorisés à la juste valeur. Les pertes et les gains latents sur ces titres sont enregistrés contre les capitaux propres sauf en cas de perte de valeur durable ou significative, où une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat.

Dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et écarts d'acquisition

Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, ce test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des baisses de chiffre d'affaires et des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan qui leur est associé, un redressement significatif.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les marques à durée de vie indéfinie), un test de valeur est effectué au minimum chaque année calendaire sur la base d'un plan à 5 ans. Les écarts d'acquisition sont passés en revue systématiquement et de façon exhaustive au niveau des unités génératrices de trésorerie ou UGT. Le Groupe considère ses activités regroupées en Pôles comme des segments de *reporting*, chaque segment pouvant regrouper plusieurs UGT. Une UGT représente une subdivision d'un segment de *reporting*, généralement définie comme une activité principale de ce segment dans une zone géographique donnée. L'UGT correspond en général au niveau auquel le Groupe gère ses activités, et analyse ses résultats dans son *reporting* interne (36 UGT au 31 décembre 2012).

Les principaux écarts d'acquisition se situent dans les UGT suivantes : les activités du Gypse (3 264 millions d'euros au 31 décembre 2012), des Mortiers Industriels (1 991 millions d'euros au 31 décembre 2012) et les métiers du Pôle Distribution Bâtiment (3 435 millions d'euros au 31 décembre 2012) notamment au Royaume-Uni, en France et en Scandinavie. La ventilation des écarts d'acquisitions et des marques non amortissables par pôle figure dans les tableaux d'informations sectorielles en note 33.

La méthode retenue pour ces tests de valeur est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation. La valeur comptable des actifs des UGT est comparée à leur valeur d'utilité, c'est-à-dire à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts. La méthode prolonge de 2 ans le flux de trésorerie de la dernière année au-delà du plan à 5 ans, puis prolonge à l'infini pour les écarts d'acquisition un montant normatif de flux (milieu de cycle d'activité) avec un taux de croissance annuel faible (en général 1%, à l'exception des pays émergents ou d'activités à forte croissance organique pour lesquels ce taux est alors de 1,5%). Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût moyen du capital du Groupe (7,25% en 2012 et 2011) augmenté, si nécessaire et suivant les zones géographiques, d'un risque pays. En 2012 et 2011, sur les principales zones d'activité, ce taux s'établit à 7,25% sur la zone Euro et l'Amérique du Nord, à 8,25% sur l'Europe de l'Est et la Chine et à 8,75% sur l'Amérique du Sud.

L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt avec des flux de trésorerie non fiscalisés.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

- variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini de +/- 0,5% ;
- variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5%.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Les tests de cette année ont conduit à une dépréciation des écarts d'acquisition de 45 millions d'euros du Pôle Distribution et des dépréciations d'immobilisations corporelles dans les autres pôles notamment dans les activités solaires. La ventilation des dépréciations d'actifs par Pôle et par Activité pour les exercices 2012 et 2011 est indiquée dans les tableaux d'informations sectorielles en note 33.

Une variation défavorable de -0,5% dans le taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini dans toutes les UGT entraînerait une dépréciation complémentaire des actifs incorporels d'environ 30 millions d'euros. Par ailleurs, l'impact d'une variation défavorable de +0,5% dans le taux d'actualisation pour toutes les UGT engendrerait une dépréciation complémentaire des actifs incorporels du Groupe inférieure à 100 millions d'euros.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat. Pour les autres actifs corporels et incorporels, lorsqu'il apparaît un indice montrant que les dépréciations sont susceptibles de ne plus exister, et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les dépréciations antérieurement constatées sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, de transformation et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. Il est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. Il peut également inclure le dénouement des couvertures de flux de trésorerie liées à des achats de stocks en devises. La valeur nette de réalisation est le prix de vente dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et de ceux nécessaires pour réaliser la vente. A cet égard, l'impact de la sous-activité est exclu de la valorisation des stocks.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Des dépréciations sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel des créances.

Le Groupe considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux créances clients est limitée du fait de la diversité de ses métiers, du nombre de ses clients et de leurs implantations géographiques mondiales. Par ailleurs, il suit et analyse régulièrement les créances clients en dépassement d'échéance et, le cas échéant une provision est comptabilisée.

Les créances clients et autres créances qui ont essentiellement des échéances à court terme, sont valorisées à la valeur nette comptable qui est proche de la juste valeur.

Les programmes de titrisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

Endettement net

- *Dettes financières à long terme*

Les dettes financières à long terme comprennent les émissions obligataires, les *Medium Term Notes*, les emprunts perpétuels, titres participatifs et toutes les autres dettes financières à long terme, dont les emprunts liés aux contrats de location financement et la juste valeur des dérivés de couverture de taux.

Selon la norme IAS 32, la distinction entre dettes et capitaux propres se fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme juridique. A cet égard, les titres participatifs sont classés dans les dettes financières. Les dettes financières à long terme sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Dettes financières à court terme*

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts cités ci-dessus ainsi que les programmes de financement à court terme comme les *Commercial Paper* ou les Billets de trésorerie, les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme, et enfin la juste valeur des dérivés d'endettement non qualifiés de couverture. Les dettes financières à court terme sont valorisées au coût amorti hors dérivés d'endettement à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Disponibilités et équivalents de trésorerie*

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme (c'est-à-dire moins de 3 mois sauf exception), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les éléments décrits ci-dessus sont détaillés en note 20.

Instruments dérivés de change, taux et matières (swaps, options, contrats à terme)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des cours des matières premières qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat (en résultat opérationnel pour les dérivés de change et de matières premières non spéculatifs et en résultat financier pour les autres dérivés). En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultat.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couverture de « juste valeur » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe à une grande partie des instruments dérivés de taux (swaps échangeant des taux fixes contre des taux variables). Ceux-ci sont en effet adossés à des dettes à taux fixe qui sont exposées à un risque de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture de « juste

valeur » permet de réévaluer à leur juste valeur et à hauteur du risque couvert les dettes entrant dans les relations de couverture définies par le Groupe. Cette réévaluation de la dette couverte a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couverture de « flux futurs » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe principalement à des instruments dérivés permettant de fixer le coût des investissements futurs (financiers ou corporels) et le prix des achats futurs (swaps échangeant des prix fixes contre des prix variables) essentiellement de gaz, de fioul et de devises (change à terme). Ceux-ci sont en effet adossés à des achats hautement probables. L'application de la comptabilité de couverture de « flux futurs » permet de différer dans un compte de réserves en capitaux propres l'impact en résultat de la part efficace des variations de justes valeurs de ces swaps. Cette réserve a vocation à être reprise en résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. Comme indiqué ci-dessus pour la couverture de juste valeur, ce traitement comptable a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés non qualifiés de couverture :*

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat. Les instruments concernés sont principalement, les swaps de taux et de devises, les dérivés optionnels de gaz, de change et de taux, et enfin les swaps cambistes et les changes à terme.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers actifs et passifs est déterminée par référence à un cours coté sur un marché actif lorsqu'il existe ; cette juste valeur est classée en hiérarchie 1 telle que définie dans la norme IFRS 7. A défaut, pour les instruments non cotés tels que les dérivés ou instruments financiers actifs et passifs hors hiérarchie 1, elle est calculée en utilisant une technique d'évaluation reconnue telle que la juste valeur d'une transaction récente et similaire ou d'actualisation des flux futurs à partir de données de marché observables ; cette juste valeur est classée en hiérarchie 2 telle que définie dans la norme IFRS 7.

La juste valeur des actifs et passifs financiers courts termes est assimilable à leur valeur au bilan compte tenu de l'échéance proche de ces instruments.

Avantages au personnel - régimes à prestations définies

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraites et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par des actuaires indépendants. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraites et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan.

Les effets des modifications de régimes (coûts des services passés) sont amortis linéairement sur la durée résiduelle d'acquisition des droits ou amortis immédiatement s'ils sont acquis.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans

l'évaluation des engagements et des actifs de couverture, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses, et des changements législatifs. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres.

Aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

Enfin, un certain nombre d'avantages, tels que les médailles du travail, les primes de jubilé, les rémunérations différées, les avantages sociaux particuliers ou les indemnités de fin de contrats dans différents pays, fait également l'objet de provisions actuarielles. Le cas échéant, les écarts actuariels dégagés dans l'année sont amortis immédiatement dans l'exercice de leur constatation.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en résultat financier le coût des intérêts des engagements et le rendement attendu des actifs de couverture.

Avantages au personnel - régimes à cotisations définies

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Avantages au personnel - paiements en actions

- *Stock- options*

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes.

Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de 10 ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la base des comportements réels des bénéficiaires d'options ;
- les dividendes anticipés sont appréciés sur la base de l'historique des dividendes depuis 1988 ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'Etat à long terme ;
- les éventuelles conditions de performance de marché sont prises en compte dans l'évaluation initiale de la charge IFRS 2.

La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits, 3 à 4 ans selon les cas.

Pour les options de souscription, les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

- *Plan d'Epargne du Groupe*

S'agissant du Plan d'Epargne du Groupe (PEG), le Groupe applique une méthode de calcul de la charge qui tient compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de 5 ans ou 10 ans. Le coût correspondant à cette période d'incessibilité est valorisé et vient en déduction de la décote de 20% octroyée par le Groupe aux salariés. Les paramètres de calcul sont les suivants :

- le prix d'exercice est celui fixé par le Conseil d'administration correspondant à la moyenne des vingt derniers cours d'ouverture de Bourse à laquelle une décote de 20% est appliquée ;
- la date d'attribution des droits est la date d'annonce du plan aux salariés soit, pour le Groupe Saint-Gobain, la date de publication des conditions du plan sur le site intranet du Groupe ;
- le taux du prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans.

Pour les Plans d'Épargne Groupe avec effet de levier (« PEG levier »), la charge IFRS 2 est calculée selon les mêmes modalités que le PEG classique mais en valorisant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

La charge des plans est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription.

- *Attribution d'actions de performance et d'unités de performance*

Le Groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un plan mondial d'attribution gratuite de sept actions à émettre au profit des salariés du Groupe en 2009. Depuis 2009, des plans d'attribution gratuite d'actions de performance à émettre réservés à certaines catégories de personnel ont également été mis en œuvre. Ces attributions sont soumises à une condition de présence ainsi qu'à des conditions de performance explicitées en note 14. La charge IFRS 2 a été calculée en tenant compte de ces critères, de l'incessibilité des actions, et après déduction de la valeur actualisée des dividendes non perçus. Elle a été étalée sur la période d'acquisition des droits (2 ou 4 ans selon les pays). Depuis 2012, les plans d'attribution d'unités de performance ont été mis en œuvre au bénéfice de certains salariés en France. Ces attributions sont également soumises à des conditions de présence et de performance et la charge IFRS 2 est donc calculée en prenant en compte ces facteurs ainsi que le mode de débouclage des plans (versement en numéraire). En effet, en application d'IFRS 2, lorsque le dénouement de l'instrument est réalisé par remise de numéraire, alors la valeur des instruments attribués est estimée à la date d'attribution dans un premier temps, puis réestimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au prorata des droits acquis à la clôture considérée. La charge est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Capitaux propres

- *Primes et réserve légale*

Les primes liées au capital de la société mère Compagnie de Saint-Gobain, qui représentent la partie des apports purs et simples non comprise dans le capital social, ainsi que la réserve légale qui correspond à une fraction cumulée du bénéfice net annuel de la société mère, figurent dans le poste « primes et réserve légale ».

- *Réserves et résultat consolidé*

Les réserves et résultat consolidé correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, nets des distributions.

- *Actions propres*

Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Les achats à terme d'actions propres sont traités de la même manière : dès lors que l'achat à terme porte sur un nombre fixe d'actions à un cours figé, ce montant est enregistré dans les autres passifs en contrepartie d'une diminution des capitaux propres, dans le poste « réserves et résultat consolidé ».

Autres provisions et passifs courants et non courants

- *Provisions pour autres passifs*

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe.

Les provisions pour autres passifs significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

- *Dettes sur investissements*

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Ces dettes sont revues périodiquement et lorsqu'elles concernent des puts sur minoritaires, leurs variations ultérieures sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres.

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu, ou en fonction du pourcentage d'avancement du service rendu.

Concernant les contrats de construction, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs chantiers selon la méthode de l'avancement. Quand le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan. Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouvrés. Enfin, lorsqu'il est probable que le total des coûts sera supérieur au total des produits, la perte attendue est comptabilisée immédiatement.

La part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires n'est pas significative au niveau du Groupe.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance des activités des pôles. C'est l'indicateur principal de gestion utilisé en interne et en externe depuis de nombreuses années. Les profits et pertes de change et variations de juste valeur des instruments de couverture non qualifiés relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les dotations nettes aux provisions pour litiges et environnement, les résultats de réalisations et dépréciations d'actifs, les charges de restructuration

supportées à l'occasion de cessions ou d'arrêts d'activités ainsi que les charges relatives aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et les impôts sur les résultats.

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers (notamment les pertes et profits de change et les commissions bancaires).

Impôts sur les résultats

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable à partir des différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement. Concernant les impôts différés actifs sur déficits reportables, le Groupe réalise une approche multicritères qui prend en compte l'horizon de récupération en se basant sur le plan stratégique mais également en tenant compte de la stratégie de récupération à long terme des déficits de chaque pays.

Aucun passif d'impôts différés n'est constaté sur les réserves distribuables lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En référence à l'ancienne interprétation SIC-21, un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la base du résultat net ajusté (note 26) en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions). Pour les options, la méthode utilisée est celle du « rachat d'actions » selon laquelle, les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat des actions sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché.

Résultat net courant

Le résultat net courant correspond au résultat après impôts et intérêts minoritaires diminué des plus ou moins-values de cession, des dépréciations d'actifs, des provisions non récurrentes significatives et des impôts et intérêts minoritaires afférents.

Son calcul est explicité en note 25.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation correspond au résultat d'exploitation majoré des dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Son calcul est explicité en note 25.

Retour sur capitaux employés

Le retour sur capitaux employés ou ROCE est l'expression en pourcentage du rapport entre le résultat d'exploitation de l'exercice annualisé après correction des variations du périmètre de consolidation, rapporté aux actifs à la clôture de l'exercice, qui incluent : les immobilisations corporelles nettes, le besoin en fonds de roulement, les écarts d'acquisition nets, les autres immobilisations incorporelles, et qui excluent les impôts différés sur les marques et terrains non amortissables.

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations de l'exercice à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement, des variations d'impôts courants, des flux de provisions pour autres passifs et des flux de provisions pour impôts différés. Les dotations aux provisions non récurrentes significatives ont été retraitées pour la détermination de la marge brute d'autofinancement.

Le calcul de la marge brute d'autofinancement est explicité en note 25.

Marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes

La marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes correspond à la marge brute d'autofinancement diminuée de l'impôt sur cession et sur provisions non récurrentes.

Son calcul est explicité en note 25.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction Générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par Pôles et Activités et aucun regroupement supplémentaire n'a été réalisé par rapport au *reporting* interne. Les secteurs opérationnels définis sont homogènes avec ceux des exercices précédents.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Evolution du nombre de sociétés consolidées**

	France	Etranger	Total
<u>Intégration globale</u>			
1 ^{er} janvier 2012	173	768	941
Nouvelles sociétés consolidées	2	18	20
Sociétés absorbées	(7)	(66)	(73)
Sociétés sorties du périmètre	(1)		(1)
Changement de méthode de consolidation	(1)	(1)	(2)
31 décembre 2012	166	719	885
<u>Intégration proportionnelle</u>			
1 ^{er} janvier 2012	2	27	29
Nouvelles sociétés consolidées			0
Sociétés sorties du périmètre		(1)	(1)
Changement de méthode de consolidation	1	(3)	(2)
31 décembre 2012	3	23	26
<u>Mise en équivalence</u>			
1 ^{er} janvier 2012	6	71	77
Nouvelles sociétés consolidées		3	3
Sociétés absorbées			0
Sociétés sorties du périmètre	(2)		(2)
Changement de méthode de consolidation		4	4
31 décembre 2012	4	78	82
Total au 1^{er} janvier 2012	181	866	1 047
Total au 31 décembre 2012	173	820	993

Variations significatives de périmètre***Exercice 2012***

Le 17 janvier 2013, le Groupe Saint-Gobain après avoir consulté son Comité d'entreprise et recueilli son avis favorable, a accepté l'offre d'achat d'Ardagh sur Verallia North America. Au 31 décembre 2012, les actifs et passifs du métier Verallia North America ont en conséquence été reclassés sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé. Le détail des actifs et passifs détenus en vue de la vente est présenté dans la note 3.

Le 8 juin 2012, le Groupe Saint-Gobain a signé un contrat portant sur l'acquisition du groupe Celotex, l'un des leaders britanniques dans la production de mousses isolantes de haute performance. L'acquisition de Celotex a été finalisée au 2^{ème} semestre 2012 et cette société a été consolidée à compter du 1^{er} septembre 2012.

Le Groupe Saint-Gobain a procédé, le 30 mars 2012 à l'acquisition de la société Brossette auprès de Wolseley, après avoir obtenu, le 23 mars 2012, l'autorisation de l'Autorité française de la concurrence. Brossette est une enseigne spécialisée dans la distribution de produits de sanitaire-chauffage-plomberie en France. Cette société a été consolidée à compter du 1^{er} avril 2012.

Exercice 2011

Le 30 novembre 2011, l'activité Abrasifs du Groupe Saint-Gobain avait renforcé sa présence en Amérique du Sud avec l'acquisition d'Abrasivos Argentinos S.A. et de Dancan S.A., et de leurs filiales, spécialisées dans la production d'abrasifs appliqués et de rubans de masquage. Ces acquisitions avaient été consolidées à partir du 1^{er} décembre 2011.

Le Groupe Saint-Gobain avait signé le 11 août 2011 un contrat portant sur l'acquisition de 100% des sociétés constituant l'activité « films de spécialités » du groupe belge Bekaert. Cette activité connue sous le nom de Solar Gard est spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution de films à couches fonctionnelles destinés au marché de l'habitat, l'industrie automobile et à diverses applications industrielles. Les Filiales Solar Gard avaient été consolidées à partir du 1^{er} novembre 2011.

Le 25 juillet 2011, le Groupe Saint-Gobain avait signé un accord avec le groupe de distribution de matériaux de construction britannique Wolseley, portant sur l'acquisition de son réseau britannique Build Center. Ce métier avait été consolidé à compter du 1^{er} novembre 2011.

Le 31 mai 2011, le Groupe Saint-Gobain avait annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition de l'activité de production de verre plat de Sezal Glass Limited en Inde. Cette activité était entrée dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2011.

Au 1^{er} semestre 2011, le Groupe Saint-Gobain avait signé un accord portant sur l'acquisition de la totalité du capital de la société publique Alver par le Pôle Conditionnement du Groupe (Verallia). Alver est l'une des principales sociétés algériennes de production et de commercialisation d'emballage en verre. Cette société avait été consolidée au 2^{ème} semestre 2011.

Le 20 juin 2011, le Groupe Saint-Gobain avait annoncé le report de l'introduction en Bourse d'une part minoritaire du Pôle Conditionnement (Verallia) en raison de conditions de marché très défavorables.

Impacts sur le bilan consolidé

En 2012, l'impact des changements de périmètre et du mode de consolidation sur les postes du bilan se présente comme suit :

	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Total
<i>(en millions d'euros)</i>			
Impact sur les postes d'actif			
Actif non courant	343	(45)	298
Stocks	147	(22)	125
Créances clients	131	(15)	116
Autres actifs courants hors disponibilités	37	(3)	34
	658	(85)	573
Impact sur les postes du passif			
Capitaux propres et intérêts minoritaires	25	44	69
Provisions pour retraites et avantages au personnel	18	(1)	17
Passifs à long terme	20	(1)	19
Dettes fournisseurs	131	(8)	123
Autres dettes et passifs court terme	76	(5)	71
	270	29	299
Valeur d'entreprise des sociétés consolidées acquises / cédées (a)	388	(114)	274
Impact sur les postes d'endettement net du Groupe*			
Impact sur les disponibilités et équivalents de trésorerie	(15)	0	(15)
Impact sur l'endettement net hors disponibilités (b)	65	(33)	32
	50	(33)	17
Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise / cédée (a) - (b)	323	(81)	242

* Correspond aux dettes financières, crédits de trésorerie et disponibilités des sociétés acquises/cédées.

NOTE 3 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 14 janvier 2013, le Groupe Saint-Gobain est entré en négociations exclusives avec le groupe Ardagh après avoir reçu de ce dernier une offre d'achat sur Verallia North America. Cette offre ferme et irrévocable ne comporte pas de condition de financement. En conséquence, les comptes de bilan de Verallia North America ont été regroupés au 31 décembre 2012 sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé, à l'exception de l'endettement vis-à-vis d'autres sociétés du Groupe et des capitaux propres.

En application de la norme IAS 12, un impôt différé actif relatif aux réserves accumulées a été enregistré en 2012 pour un montant de 20 millions d'euros.

Détail des actifs et passifs détenus en vue de la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition nets	195
Immobilisations corporelles nettes	449
Autres actifs non courants	12
Stocks, créances clients et autres créances	279
Disponibilités et équivalents de trésorerie	1
Actifs détenus en vue de la vente	936
Provisions pour retraites et avantages au personnel	348
Impôts différés et autres passifs non courants	6
Dettes fournisseurs, autres dettes et autres passifs courants	143
Dettes financières, emprunts à moins d'un an et banques créditrices	0
Passifs détenus en vue de la vente	497

Engagements

Les engagements hors bilan de Verallia North America ont été exclus des engagements du Groupe au 31 décembre 2012 et sont constitués d'engagements de locations simples et autres engagements pour environ 50 millions d'euros (note 27).

Effectifs

En 2012, les effectifs moyens de Verallia North America sont de 4 416 personnes et ont été maintenus dans les effectifs moyens du Groupe (note 32).

NOTE 4 – ECARTS D’ACQUISITION

	2012	2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Au 1^{er} janvier		
Valeur brute	11 903	11 560
Dépréciations cumulées	(862)	(530)
Valeur nette	11 041	11 030
Variations		
Evolution du périmètre	143	248
Transfert en actifs détenus en vue de la vente	(191)	0
Dépréciations	(67)	(309)
Ecarts de conversion	10	72
Total des variations de la période	(105)	11
Au 31 décembre		
Valeur brute	11 765	11 903
Dépréciations cumulées	(829)	(862)
Valeur nette	10 936	11 041

En 2012, la variation des écarts d’acquisition s’explique principalement par les évolutions de périmètre avec les acquisitions de Celotex au Pôle Produits pour la Construction et Brossette au Pôle Distribution Bâtiment, et par le classement en actifs détenus en vue de la vente des écarts d’acquisition résiduels de Verallia North America (note 3).

En 2011, la variation des écarts d’acquisition s’expliquait principalement par les évolutions de périmètre avec l’acquisition de Solar Gard au Pôle Matériaux Innovants et de Build Center au Pôle Distribution Bâtiment et par les dépréciations des écarts d’acquisition du Gypse en Amérique du Nord et dans le Pôle Distribution Bâtiment.

NOTE 5 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Brevets	Marques non amortis- sables	Logiciels	Frais de dévelop- -pement	Autres	Total immobili- -sations incorporelles
<i>(en millions d'euros)</i>						
Au 1^{er} janvier 2011						
Valeur brute	124	2 747	798	60	301	4 030
Amortissements et dépréciations cumulés	(104)		(642)	(42)	(175)	(963)
Valeur nette	20	2 747	156	18	126	3 067
Variations						
Evolution du périmètre et reclassements	13		10		24	47
Acquisitions	3		59	19	11	92
Cessions			(1)			(1)
Ecarts de conversion		31	(1)	1		31
Dotation aux amortissements et dépréciations	(3)		(70)	(6)	(9)	(88)
Total des variations de la période	13	31	(3)	14	26	81
Au 31 décembre 2011						
Valeur brute	141	2 778	834	80	334	4 167
Amortissements et dépréciations cumulés	(108)		(681)	(48)	(182)	(1 019)
Valeur nette	33	2 778	153	32	152	3 148
Variations						
Evolution du périmètre et reclassements	(4)	(1)	11	2	11	19
Transfert des actifs détenus en vue de la vente			(4)			(4)
Acquisitions	3		62	36	9	110
Cessions			(2)		(2)	(4)
Ecarts de conversion		29	(1)		(2)	26
Dotation aux amortissements et dépréciations	(4)		(64)	(17)	(14)	(99)
Total des variations de la période	(5)	28	2	21	2	48
Au 31 décembre 2012						
Valeur brute	140	2 806	870	118	342	4 276
Amortissements et dépréciations cumulés	(112)		(715)	(65)	(188)	(1 080)
Valeur nette	28	2 806	155	53	154	3 196

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment des marques industrielles amortissables pour un montant global de 54 millions d'euros à fin 2012 (45 millions d'euros à fin 2011).

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et carrières	Construc- -tions	Matériels et outillages	Immobilisa- -tions en cours	Total immo- bilisations corporelles
<i>(en millions d'euros)</i>					
Au 1^{er} janvier 2011					
Valeur brute	2 397	8 338	21 047	1 042	32 824
Amortissements et dépréciations cumulés	(394)	(4 333)	(14 327)	(43)	(19 097)
Valeur nette	2 003	4 005	6 720	999	13 727
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	22	126	94	(4)	238
Acquisitions	73	100	333	1 448	1 954
Cessions	(31)	(29)	(38)	(4)	(102)
Ecart de conversion	8	(33)	(59)	(13)	(97)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(33)	(296)	(1 161)	(5)	(1 495)
Transferts		132	812	(944)	0
Total des variations de la période	39	0	(19)	478	498
Au 31 décembre 2011					
Valeur brute	2 462	8 529	21 660	1 518	34 169
Amortissements et dépréciations cumulés	(420)	(4 524)	(14 959)	(41)	(19 944)
Valeur nette	2 042	4 005	6 701	1 477	14 225
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	29	45	(3)	44	115
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	(10)	(66)	(338)	(35)	(449)
Acquisitions	65	97	432	1 197	1 791
Cessions	(14)	(17)	(32)	(7)	(70)
Ecart de conversion	(13)	(2)	(48)	(31)	(94)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(43)	(311)	(1 407)	(61)	(1 822)
Transferts		239	948	(1 187)	0
Total des variations de la période	14	(15)	(448)	(80)	(529)
Au 31 décembre 2012					
Valeur brute	2 512	8 697	21 377	1 500	34 086
Amortissements et dépréciations cumulés	(456)	(4 707)	(15 124)	(103)	(20 390)
Valeur nette	2 056	3 990	6 253	1 397	13 696

En 2012, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 18 millions d'euros (18 millions d'euros au 31 décembre 2011) correspondant aux nouveaux contrats de location-financement non inclus dans le tableau des flux de trésorerie conformément à la norme IAS 7. A la clôture de l'exercice, le montant total des immobilisations en location-financement s'élève à 109 millions d'euros (119 millions d'euros en 2011), voir note 27.

NOTE 7 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

	2012	2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Au 1^{er} janvier		
Part du Groupe dans les entreprises associées	129	120
Ecarts d'acquisition	38	17
Titres mis en équivalence	167	137
Variations		
Evolution du périmètre et acquisitions	31	31
Ecarts de conversion	2	(3)
Transferts, augmentations de capital et autres mouvements	0	0
Dividendes payés	(6)	(6)
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	12	8
Total des variations de la période	39	30
Au 31 décembre		
Part du Groupe dans les entreprises associées	157	129
Ecarts d'acquisition	49	38
Titres mis en équivalence	206	167

Les titres mis en équivalence comprennent les titres de la société Compania Industrial El Volcan cotée à la bourse de Santiago du Chili. La valeur de marché des titres au cours de clôture du 31 décembre 2012 est supérieure à la quote-part de capitaux propres dans les comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires annuel réalisé en 2012 par l'ensemble des sociétés mises en équivalence dans leurs comptes individuels s'élève globalement à 984 millions d'euros (858 millions d'euros en 2011) et le résultat net à 32 millions d'euros (27 millions d'euros en 2011). Par ailleurs le total des actifs et des passifs de ces sociétés à fin décembre 2012 s'élève respectivement à 1 082 millions d'euros (941 millions d'euros en 2011) et 535 millions d'euros (489 millions d'euros en 2011).

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	Titres disponibles à la vente et autres titres	Prêts, dépôts et cautions	Actifs nets de retraites	Total des autres actifs non courants
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1^{er} janvier 2011				
Valeur brute	43	218	37	298
Provisions pour dépréciation	(18)	(8)		(26)
Valeur nette	25	210	37	272
Variations				
Evolution du périmètre	8	(1)		7
Augmentations / (diminutions)	(4)	70	14	80
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	(1)	(1)		(2)
Ecart de conversion		(8)	1	(7)
Transferts et autres mouvements	1	(4)		(3)
Total des variations de la période	4	56	15	75
Au 31 décembre 2011				
Valeur brute	48	273	52	373
Provisions pour dépréciation	(19)	(7)		(26)
Valeur nette	29	266	52	347
Variations				
Evolution du périmètre	1	1		2
Augmentations / (diminutions)	14	27	4	45
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation		1		1
Ecart de conversion		(3)	1	(2)
Transferts et autres mouvements	(3)	(31)		(34)
Total des variations de la période	12	(5)	5	12
Au 31 décembre 2012				
Valeur brute	59	266	57	382
Provisions pour dépréciation	(18)	(5)		(23)
Valeur nette	41	261	57	359

En 2012, la variation des provisions pour dépréciation des autres actifs non courants s'explique principalement par des dotations aux provisions de 1 million d'euros (3 millions d'euros en 2011) et des reprises de provisions de 2 millions d'euros (1 million d'euros en 2011).

Les actifs détenus en vue de la vente de Verallia North America représentent 12 millions d'euros et sont inclus dans la ligne « transferts et autres mouvements ».

Comme explicité en note 1, les titres disponibles à la vente et autres titres sont valorisés à la juste valeur.

NOTE 9 – STOCKS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Valeur brute		
Matières premières	1 463	1 634
En-cours de production	249	279
Produits finis	4 910	5 027
Valeur brute des stocks	6 622	6 940
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(134)	(132)
En-cours de production	(10)	(8)
Produits finis	(345)	(323)
Provisions pour dépréciation des stocks	(489)	(463)
Valeur nette des stocks	6 133	6 477

Le coût des produits vendus au cours de l'exercice 2012 s'élève à 33 046 millions d'euros (31 763 millions d'euros en 2011).

Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges de l'exercice 2012 s'élèvent à 174 millions d'euros (138 millions d'euros en 2011). Les reprises de dépréciations, résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation des stocks, ont été comptabilisées en diminution des charges de la période pour un montant de 130 millions d'euros en 2012 (111 millions d'euros en 2011).

NOTE 10 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Valeur brute	5 512	5 821
Provisions pour dépréciation	(495)	(480)
Créances clients	5 017	5 341
Avances versées aux fournisseurs	621	550
Créances sociales	20	25
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	351	380
Créances diverses	438	456
dont :		
France	94	100
Autres pays d'Europe Occidentale	165	168
Amérique du Nord	22	19
Pays émergents et Asie	157	169
Provisions pour dépréciation des autres créances	(5)	(3)
Autres créances	1 425	1 408

En 2012, la variation des provisions pour dépréciation des créances clients s'explique principalement par des dotations aux provisions de 107 millions d'euros (87 millions d'euros en 2011) et des reprises de provisions (que les créances aient été recouvrées ou non) de 98 millions d'euros (101 millions d'euros en 2011). Les pertes sur créances clients irrécouvrables s'élèvent à 71 millions d'euros (94 millions d'euros en 2011).

Le montant des créances clients nettes en dépassement d'échéance s'élevait à 843 millions d'euros (après 411 millions de dépréciations des créances clients) fin 2011 et 874 millions d'euros (après 436 millions de dépréciations des créances clients) à fin 2012. La part de ces créances clients à plus de 3 mois représente 206 millions d'euros en 2012 contre 198 millions d'euros en 2011.

NOTE 11 – CAPITAUX PROPRES**Nombre d'actions composant le capital social**

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 531 125 642 actions au nominal de 4 euros (535 563 723 actions au 31 décembre 2011). Au 31 décembre 2012, le capital est composé d'une seule classe d'actions.

Au cours de l'année 2012, 4 387 680 actions ont été créées au titre du Plan d'Epargne du Groupe de 2012 au prix de 28,59 euros, soit un total de 125 millions d'euros.

En vertu des autorisations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée Générale mixte du 9 juin 2011, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir :

- d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre total maximum de 106 250 000 d'actions nouvelles comportant un droit préférentiel de souscription, ainsi que des valeurs mobilières représentatives de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec un droit de priorité, au profit des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain (10^{ème} à 14^{ème} résolution/durée de validité 26 mois à compter du 9 juin 2011) ;

- d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre de 13 270 000 d'actions nouvelles réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe (15^{ème} résolution /durée de validité 26 mois à compter du 9 juin 2011). Il a été fait usage de cette autorisation avec l'attribution de 4 387 680 actions dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe 2012.

En vertu des autorisations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée Générale mixte du 7 juin 2012, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir :

- de consentir des options d'achat ou de souscription d'actions assorties de conditions de performance, dans la limite de 1% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'Assemblée soit 5 310 526 options qui donneront lieu à émission d'autant d'actions (14^{ème} résolution/durée de validité 26 mois à compter du 7 juin 2012) ;
- d'attribuer gratuitement des actions existantes assorties de conditions de performance, dans la limite de 0,8% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'Assemblée soit 4 248 420 actions gratuites (15^{ème} résolution/durée de validité 26 mois à compter du 7 juin 2012), le nombre d'actions attribué gratuitement s'imputant sur le plafond fixé à la 14^{ème} résolution sur les options.

Dans le cadre ainsi défini, le Conseil d'administration a partiellement fait usage de cette autorisation en attribuant, le 22 novembre 2012, 542 370 actions de performance et 253 000 options de souscription.

Si tous les plans d'options en cours étaient réalisés par émission d'actions nouvelles, alors le nombre d'actions composant le capital social serait potentiellement porté à 557 630 521 actions. De plus si les autorisations mentionnées ci-dessus étaient intégralement utilisées par le Conseil d'administration alors ce nombre potentiel d'actions ressortirait à 677 277 997 actions.

Par ailleurs, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2012, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie de Saint-Gobain en application de la loi du 31 mars 2006 relative aux offres publiques (16^{ème} résolution). Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant être ainsi réalisée est de 536 millions d'euros soit 134 100 000 actions.

Actions propres

Les titres Saint-Gobain détenus ou contrôlés par la Compagnie de Saint-Gobain et Saint-Gobain Corporation sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée "actions propres" et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions propres s'élève à 4 691 065 et 9 358 027 respectivement aux 31 décembre 2012 et 2011. En 2012, le Groupe a acquis 8 727 221 actions (10 180 347 actions en 2011) directement sur le marché. Le nombre d'actions vendues en 2012 s'est élevé à 3 854 183 contre 5 936 217 en 2011. En 2012, 9 540 000 actions ont été annulées.

Le contrat de liquidité avec EXANE BNP PARIBAS signé le 16 novembre 2007 a été reconduit en 2012 et 2011. Par ailleurs, pour les besoins d'un plan de rémunération mis en place en janvier 2008 au profit de certains salariés aux Etats-Unis, des titres de la Compagnie de Saint-Gobain sont détenues par un trust dont le trustee est Wachovia Bank, National Association. Ces actions sont traitées comme étant contrôlées par Saint-Gobain Corporation dans les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 12 – PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel.

Le Conseil d'administration attribue des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions

Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Depuis 1999, aucun rabais n'est accordé par rapport au cours moyen.

Le délai minimum à respecter avant de lever des options qui était de 3 ans pour les non-résidents et de 4 ans pour les résidents fiscaux a été uniformément fixé à 4 ans à partir du plan de novembre 2007. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée. Le délai maximum de levée des options est de 10 ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe, sauf décision exceptionnelle du Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

De 1999 à 2002, les plans portaient sur des options d'achat d'actions existantes. De 2003 à 2007, ils ont porté sur des options de souscription d'actions nouvelles. De 2008 à 2011, le Conseil d'administration a décidé que la nature des options, options de souscription ou d'achat, serait déterminée par ses soins au plus tard la veille du début de la période d'exercice, étant précisé que les options qui seraient le cas échéant exercées avant qu'il n'ait statué sur leur nature, seraient des options de souscription. Le plan d'options de 2012 est un plan d'options de souscription d'actions nouvelles.

Jusqu'en 2008, l'exercice des options était soumis à une condition de performance pour certaines catégories de bénéficiaires seulement. Les plans attribués depuis 2009 sont soumis pour toutes les catégories de bénéficiaires sans exception à une condition de performance.

Au titre du plan 2012, la valeur retenue comme assiette de la contribution sociale de 30%, pour les bénéficiaires appartenant aux sociétés françaises du Groupe, est de 3,49 euros par option octroyée.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 2011 et 2012 sont récapitulées ci-après :

	Actions de 4 euros de nominal	Prix moyen d'exercice (en euros)
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2010	28 748 648	41,27
Options attribuées	482 150	31,22
Options exercées	(724 853)	33,84
Options caduques	(2 706 502)	38,97
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2011	25 799 443	41,54
Options attribuées	253 000	27,71
Options exercées	(815 091)	21,68
Options caduques *	(855 949)	30,13
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2012	24 381 403	42,46

* dont 362 795 options du plan d'option d'achat 2002, non levées à expiration du plan, le 20 novembre 2012, et 493 154 options du plan d'option 2009 annulées suite à la réalisation partielle de la condition de performance à laquelle ces options étaient assujetties.

Le montant enregistré en charges au cours de l'exercice 2012 s'élève à 2 millions d'euros (14 millions d'euros en 2011). La juste valeur des options attribuées en 2012 s'élève à 1 million d'euros.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2012, après prise en compte de la réalisation partielle de conditions de performance attachées à certains plans :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante (en mois)	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Nombre d'options	
2003	32,26	2 719 371	11			2 719 371	Souscription
2004	39,39	3 955 094	23			3 955 094	Souscription
2005	41,34	4 051 181	35			4 051 181	Souscription
2006	52,52	4 306 454	47			4 306 454	Souscription
2007	64,72	3 403 171	59			3 403 171	Souscription
2008	25,88	3 080 346	71			3 080 346	Souscription
2009			83	36,34	985 906	985 906	Souscription ou achat
2010			95	35,19	1 144 730	1 144 730	Souscription ou achat
2011			107	31,22	482 150	482 150	Souscription ou achat
2012			119	27,71	253 000	253 000	Souscription
Total		21 515 617			2 865 786	24 381 403	

Au 31 décembre 2012, 21 515 617 options de souscription étaient exerçables à un prix moyen d'exercice de 43,56 euros et, 2 865 786 options au prix moyen d'exercice de 34,26 euros n'étaient pas encore arrivées au terme de la période d'acquisition.

NOTE 13 – PLAN D'EPARGNE GROUPE

Le Plan d'Epargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est représenté. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de 3 mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Le prix d'exercice est celui fixé par le Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse qui précèdent la décision.

En 2012, le Groupe a émis au titre du PEG 4 387 680 actions nouvelles (4 497 772 actions en 2011) de 4 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 125 millions d'euros (150 millions d'euros en 2011).

Selon les années, dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement sont proposées : le plan classique et le plan à effet de levier.

- *Plans classiques*

Dans les plans classiques, les employés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel décoté de 20%. Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de 5 ou 10 années, sauf événements exceptionnels. La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est donc évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. Le coût d'incessibilité pour le salarié est valorisé comme le coût d'une stratégie en deux étapes consistant dans un premier temps à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans ou 10 ans, et à acheter dans un deuxième temps un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par emprunt. Ce coût d'emprunt est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation avec un remboursement in fine sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans (voir modalités de calcul du plan classique en note 1).

Le montant enregistré en charge en 2012 au titre des plans classiques est de zéro (6,7 millions d'euros en 2011), net du coût d'incapacité pour les salariés de 18,7 millions d'euros (20,6 millions d'euros en 2011).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans classiques, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2012 et 2011 :

	2012	2011
Caractéristiques des plans		
Date d'attribution	26 mars	28 mars
Maturité des plans (en années)	5 ou 10	5 ou 10
Prix de référence (en euros)	35,73	41,77
Prix de souscription (en euros)	28,59	33,42
Décote faciale (en %)	20,00%	20,00%
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	17,60%	22,50%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	125,4	150,3
Nombre total d'actions souscrites	4 387 680	4 497 772
Hypothèses de valorisation		
Taux de financement des salariés *	6,35%	6,50%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	1,75%	2,86%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,40%	0,40%
(b) Incapacité pour le participant au marché (en %)	20,18%	16,97%
Coût global pour le Groupe (en %) (a-b)	-2,58%	5,53%

*Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié n'aurait pas d'incidence sur la charge IFRS2 de 2012.

▪ *Plans à effet de levier*

Aucun plan à effet de levier n'a été mis en œuvre en 2012 et 2011.

NOTE 14 – PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS ET D'UNITES DE PERFORMANCE

Des plans d'attribution d'actions assujettis à des conditions de performance ont été mis en œuvre à partir de 2009, et un plan d'attribution d'unités de performance, également assujetti à des conditions de performance a été mis en œuvre en 2012.

Au 31 décembre 2012, cinq plans d'attribution d'actions de performance et un plan d'attribution d'unités de performance sont en cours :

- Un plan mondial, autorisé par le Conseil d'administration du 19 novembre 2009, d'attribution de sept actions de performance à émettre au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe Saint-Gobain en France et à l'étranger. Cette attribution est soumise à une condition de présence dans le Groupe au terme du plan ainsi qu'à une condition de performance, qui a été réalisée. Au total, ce plan porte sur un nombre d'actions de 1 359 960 et il s'analyse comme suit :
 - pour les salariés éligibles du Groupe en France, en Espagne et en Italie, la période d'acquisition s'est achevée le 29 mars 2012 et les actions ont été livrées le 30 mars 2012. Cette période d'acquisition est suivie d'une période de conservation de 2 ans, sauf décès ou invalidité, les actions reçues ne pourront être cédées qu'à compter du 31 mars 2014 ;
 - pour les salariés éligibles du Groupe en dehors des pays précités, la période d'acquisition s'achèvera le 30 mars 2014 et les actions seront livrées le 31 mars 2014. Les actions reçues seront immédiatement cessibles.

- Un plan d'attribution d'actions de performance à émettre au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France et à l'étranger autorisé par le Conseil d'administration du 19 novembre 2009. L'attribution est assujettie à une condition de présence et à une condition de performance, qui a été réalisée. Au total ce plan porte sur 622 790 actions et il s'analyse comme suit :
 - pour les salariés éligibles du Groupe en France, la période d'acquisition s'est achevée le 29 mars 2012 et les actions ont été livrées le 30 mars 2012. Cette période d'acquisition est suivie d'une période de conservation de 2 ans, sauf décès ou invalidité, les actions reçues ne pourront être cédées qu'à compter du 31 mars 2014 ;
 - pour les salariés éligibles du Groupe en dehors de la France, la période d'acquisition s'achèvera le 30 mars 2014 et les actions seront livrées le 31 mars 2014. Les actions reçues seront immédiatement cessibles.

- Un plan d'attribution d'actions de performance à émettre au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France et à l'étranger autorisé par le Conseil d'administration du 18 novembre 2010. L'attribution est assujettie à une condition de présence et à une condition de performance. Au total ce plan porte sur 737 550 actions et s'analyse comme suit :
 - pour les salariés éligibles du Groupe en France, la période d'acquisition s'achèvera le 29 mars 2013 et les actions seront livrées le 30 mars 2013. Cette période d'acquisition est suivie d'une période de conservation de 2 ans, sauf décès ou invalidité, les actions reçues ne pourront être cédées qu'à compter du 31 mars 2015 ;
 - pour les salariés éligibles du Groupe en dehors de la France, la période d'acquisition s'achèvera le 30 mars 2015 et les actions seront livrées le 31 mars 2015. Les actions reçues seront immédiatement cessibles.

- Un plan d'attribution d'actions de performance à émettre au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France et à l'étranger autorisé par le Conseil d'administration du 24 novembre 2011. L'attribution est assujettie à une condition de présence et à une condition de performance. Au total ce plan porte sur 942 920 actions et il s'analyse comme suit :
 - pour les salariés éligibles du Groupe en France, la période d'acquisition s'achèvera le 29 mars 2014 et les actions seront livrées le 30 mars 2014. Cette période d'acquisition est suivie d'une période de conservation de 2 ans, sauf décès ou invalidité, les actions reçues ne pourront être cédées qu'à compter du 31 mars 2016 ;
 - pour les salariés éligibles du Groupe en dehors de la France, la période d'acquisition s'achèvera le 30 mars 2016 et les actions seront livrées le 31 mars 2016. Les actions reçues seront immédiatement cessibles.

- Un plan d'attribution d'actions de performance existantes, au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe à l'étranger, autorisé par le Conseil d'administration du 22 novembre 2012. L'attribution est assujettie à une condition de présence et à une condition de performance. Au total ce plan porte sur 542 370 actions de performance. Les actions qui seront livrées dans le cadre de ce plan sont des actions existantes de la Société. La période d'acquisition s'achèvera le 21 novembre 2016, et les actions seront livrées le 22 novembre 2016. Les actions reçues seront immédiatement cessibles.

- Un plan de rémunération à long terme sous la forme d'unités de performance , au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France, dont le principe a été approuvé par le Conseil d'administration du 22 novembre 2012 et devant être mis en œuvre par le Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain. Au total ce plan porte sur 536 400 unités de performance, qui donneront à leurs bénéficiaires la possibilité, sous condition de présence et de performance, de recevoir à long terme (période d'exercice du 22 novembre 2016 au 21 novembre 2022) une rémunération en espèce dont le montant sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain. Ces unités de performance ne donneront pas lieu à émission d'actions nouvelles ou remise d'actions existantes.

L'évolution du nombre total de droits à attribution d'actions de performance est donc la suivante :

	Nombre de droits
Nombre d'actions (droits en-cours) au 31 décembre 2010	2 720 300
Droits à actions de performance attribués en novembre 2011	942 920
Création/livraison d'actions	(833)
Droits devenus caduques ou annulés	0
Nombre d'actions (droits en-cours) au 31 décembre 2011	3 662 387
Droits à actions de performance attribués en novembre 2012	542 370
Création/livraison d'actions	(641 669)
Droits devenus caduques ou annulés	(897 242)
Nombre d'actions (droits en-cours) au 31 décembre 2012	2 665 846

Concernant les plans d'attribution d'actions de performance, leur juste valeur correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminué de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition et, comme pour le Plan d'Epargne Groupe, d'un coût d'incessibilité relatif à la période de blocage de l'action de 4 ans. Ce dernier est estimé à environ 30% de la valeur de l'action. La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits (2 ou 4 ans).

Le montant enregistré en charges en 2012 au titre de ces plans s'élève à 12 millions d'euros (18 millions d'euros en 2011).

Le tableau ci-dessous donne pour les cinq plans le calendrier prévisionnel de création/livraison des actions sous réserve des cas de déblocage anticipé par décès/invalidité et des conditions de présence et de performance restant à remplir :

Date d'attribution	Nombre de droits au 31 décembre 2012	Échéance de la période d'acquisition et de conservation des droits	Type d'actions
19 novembre 2009	929 768	mars 2014	à émettre
19 novembre 2009	345 160	mars 2014	à émettre
18 novembre 2010	437 385	mars 2015	à émettre
24 novembre 2011	411 163	mars 2016	à émettre
22 novembre 2012	542 370	novembre 2016	existantes
Total	2 665 846		

NOTE 15 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Engagements de retraites	2 526	2 544
Indemnités de fin de carrière	292	237
Prévoyance des retraités	502	504
Total des provisions pour engagements de retraites et prévoyance des retraités	3 320	3 285
Couverture médicale	27	46
Incapacité de longue durée	23	29
Autres avantages à long terme	95	98
Provisions pour retraites et avantages au personnel	3 465	3 458

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Engagements provisionnés - passif	3 320	3 285
Engagements financés d'avance - actif	(57)	(52)
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités	3 263	3 233

La variation des engagements de retraites et prévoyance des retraités s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements de retraites	Juste valeur des fonds	Autres	Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités
Situation au 1^{er} janvier 2011	8 892	(6 224)	38	2 706
Variations				
Coût des services rendus	180			180
Coût financier / rendement attendu des fonds*	438	(415)		23
Contributions aux fonds		(239)		(239)
Cotisations salariales		(19)		(19)
Ecarts actuariels et plafonnement de l'actif	595	112	(3)	704
Variations de change	236	(159)		77
Prestations servies	(451)	362		(89)
Coût des services passés**	(86)			(86)
Variations de périmètre	2			2
Réductions / liquidations	(22)	5		(17)
Autres	36	(16)	(29)	(9)
Total des variations de la période	928	(369)	(32)	527
Situation au 31 décembre 2011	9 820	(6 593)	6	3 233
Variations				
Coût des services rendus	188			188
Coût financier / rendement attendu des fonds*	439	(403)		36
Contributions aux fonds		(470)		(470)
Cotisations salariales		(14)		(14)
Ecarts actuariels et plafonnement de l'actif	1 212	(300)	10	922
Variations de change	2	(24)		(22)
Prestations servies	(493)	393		(100)
Coût des services passés**	(194)			(194)
Variations de périmètre	39	(23)		16
Réductions / liquidations	(5)			(5)
Autres	8	(4)	(2)	2
Transfert des passifs détenus en vue de la vente	(977)	648		(329)
Total des variations de la période	219	(197)	8	30
Situation au 31 décembre 2012	10 039	(6 790)	14	3 263

* Le rendement effectif des fonds en 2012 s'élève à +703 millions d'euros (+303 millions d'euros en 2011).

** y compris les changements de référence et des hypothèses de calcul au Royaume-Uni explicités dans les paragraphes relatifs aux hypothèses actuarielles

L'évaluation des engagements et des provisions pour retraites et prévoyance des retraités par grande zone géographique est détaillée dans les tableaux suivants :

31 décembre 2012	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
<i>(en millions d'euros)</i>					
Montant des engagements de retraites financés	479	5 730	2 444	147	8 800
Montant des engagements de retraites non financés	310	386	500	43	1 239
Juste valeur des fonds de retraites	(285)	(4 769)	(1 619)	(117)	(6 790)
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraites	504	1 347	1 325	73	3 249
Plafonnement de l'actif					14
Financement auprès de compagnies d'assurance					0
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					3 263
31 décembre 2011	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
<i>(en millions d'euros)</i>					
Montant des engagements de retraites financés	403	5 210	3 026	139	8 778
Montant des engagements de retraites non financés	227	268	507	40	1 042
Juste valeur des fonds de retraites	(182)	(4 363)	(1 942)	(106)	(6 593)
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraites	448	1 115	1 591	73	3 227
Plafonnement de l'actif					6
Financement auprès de compagnies d'assurance					0
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					3 233

Description des régimes de retraites à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont les suivants :

En France, outre les indemnités de fin de carrière, il existe trois régimes de retraites à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Ces plans de retraites ont été fermés aux nouveaux salariés par les sociétés concernées entre 1969 et 1997. Par ailleurs un régime de retraite collectif à prestations définies répondant à l'article L.137-11 du Code de la Sécurité sociale a été mis en place à la Compagnie de Saint-Gobain à effet du 1^{er} mars 2012.

En Allemagne, les plans de retraites d'entreprises procurent des couvertures portant à la fois sur les droits de retraites, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Ces plans sont fermés aux nouveaux salariés depuis 1996.

Aux Pays-Bas, les plans de retraites complémentaires à prestations définies ont été plafonnés. Au-delà du plafond, ils deviennent des plans à cotisations définies.

Au Royaume-Uni, les plans de retraites procurent des couvertures portant à la fois sur des droits de retraites versés sous forme de pensions, des prestations en cas de décès du salarié et des prestations en cas d'incapacité permanente. Il s'agit de plans à prestations définies fondés sur une moyenne des derniers salaires. Ils sont fermés aux nouveaux salariés depuis 2001.

Aux Etats-Unis et au Canada, les plans de retraites sont des plans à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Depuis le 1^{er} janvier 2001, les nouveaux salariés bénéficient d'un système de plan à cotisations définies.

Les provisions pour autres avantages à long terme, d'un montant de 145 millions d'euros au 31 décembre 2012 (173 millions d'euros au 31 décembre 2011), comprennent tous les autres avantages accordés aux salariés et regroupent principalement les médailles du travail en France, les primes de jubilé en Allemagne et les provisions pour avantages sociaux aux Etats-Unis. Ces indemnités font généralement l'objet d'un calcul actuariel selon les mêmes règles que les engagements de retraites.

Evaluation des engagements de retraites, d'indemnités de départ en retraites et de prévoyance des retraités

Les engagements de retraites, d'indemnités de départ à la retraite et de prévoyance des retraités font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées (prise en compte de l'évolution des salaires jusqu'à la date de fin de carrière).

Les engagements de retraites et prévoyance des retraités s'élèvent à 10 039 millions d'euros au 31 décembre 2012 (9 820 millions d'euros en 2011).

Fonds de retraites

Dans le cadre des régimes à prestations définies, des fonds de retraites ont été progressivement constitués par le versement de contributions, principalement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Les contributions versées en 2012 par le Groupe à ces fonds s'élèvent à 470 millions d'euros (239 millions d'euros en 2011). Le rendement effectif des fonds en 2012 s'élève à +703 millions d'euros (+303 millions d'euros en 2011).

La juste valeur des fonds, qui s'élève à 6 790 millions d'euros au 31 décembre 2012 (6 593 millions d'euros en 2011), vient en déduction du montant de l'engagement évalué selon la méthode des salaires projetés pour la détermination de la provision pour retraites.

Les fonds sont principalement composés d'actions (42 %) et d'obligations (41%). Les autres classes d'actifs qui composent les fonds représentent 17%.

Les contributions aux fonds de retraites estimées pour 2013 pourraient s'élever à environ 155 millions d'euros.

Hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraites

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux utilisés en 2012 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
<i>(en pourcentage)</i>				
Taux d'actualisation	3,25%	3,25%	4,15%	3,75%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,50%	2,00% à 2,60%	2,00%*	3,00%
Taux de rendement attendu des fonds	5,00%	4,00% à 5,25%	5,85%	8,75%
Taux d'inflation	1,90%	1,75% à 2,00%	1,65%	2,00%

*Plafonnement des salaires de référence pour le calcul des droits.

Les taux utilisés en 2011 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs étaient les suivants :

	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
<i>(en pourcentage)</i>				
Taux d'actualisation	4,75%	4,75%	4,65%	4,50%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	1,80% à 2,60%	3,30%	3,00%
Taux de rendement attendu des fonds	5,00%	4,00% à 5,25%	5,85%	8,75%
Taux d'inflation	1,80%	1,50% à 2,00%	1,80%	2,10%

Les taux d'actualisation sont établis par zone ou pays sur la base de l'observation des taux obligataires au 31 décembre 2012.

Une diminution (augmentation) de 0,5% du taux d'actualisation engendrerait une augmentation (diminution) des engagements de l'ordre de 200 millions d'euros sur l'Amérique du Nord, 200 millions d'euros sur la zone Euro et 325 millions d'euros sur le Royaume-Uni. Une augmentation de l'inflation de 0,5% entraînerait de son côté une augmentation des engagements globaux de l'ordre de 485 millions d'euros.

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisées pour actualiser la valeur des engagements futurs au titre des avantages annexes sont les mêmes que celles retenues pour le calcul des retraites. Aux Etats-Unis, le taux de progression de la consommation médicale des retraités est fixé à 7,78% par an (une variation de 1% de ce taux entraînerait une augmentation de l'engagement de l'ordre de 50 millions d'euros).

Depuis le 31 décembre 2011, le Groupe utilise le CPI (Consumer Price Index), pour le calcul de l'indexation des rentes de retraites au Royaume-Uni. Par ailleurs, l'introduction en 2012 du plafonnement des salaires de référence, ainsi que la révision des droits à la retraite anticipée et des droits à la retraite pour raison de santé ont partiellement modifié les hypothèses de calcul des pensions au Royaume-Uni. Ces éléments ont engendré une réduction des engagements de retraites de 140 millions de livres sterling en 2012 qui est présenté sur la ligne « coût des services passés » du tableau de variation des engagements.

Les taux de rendement sont établis par pays et par fonds en tenant compte des classes d'actifs constituant les fonds de couverture et des perspectives des différents marchés. La bonne tenue de l'ensemble des marchés tant actions que obligataires, a permis un accroissement des fonds de 703 millions d'euros à comparer aux 403 millions d'euros basés sur le rendement attendu. Une variation de 0,5% du taux de rendement estimé aurait un impact de l'ordre de 35 millions d'euros sur le compte de résultat.

Écarts actuariels

Le Groupe a choisi d'appliquer en 2006 l'option de la norme IAS 19 relative à l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels et de la variation du plafonnement de l'actif. L'impact sur les capitaux propres constaté en 2012 s'élève à 922 millions d'euros (augmentation des provisions). Il se compose de 1 212 millions d'euros d'écarts actuariels dont 60 millions d'euros d'ajustement d'expérience sur l'engagement (écart entre le réalisé et les hypothèses actuarielles), de 10 millions d'euros au titre d'une augmentation du plafonnement de l'actif, et de 300 millions d'euros en augmentation des actifs de couverture.

Les montants de l'engagement de retraites, du plafonnement de l'actif et des écarts actuariels d'expérience sont rappelés ci-dessous pour les cinq derniers exercices :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
<i>(en millions d'euros)</i>					
Engagement de retraites	10 039	9 820	8 892	7 999	6 803
Juste valeur des fonds	(6 790)	(6 593)	(6 224)	(5 384)	(4 976)
(Excédent)/déficit de régime	3 249	3 227	2 668	2 615	1 827
Ecart actuariel d'expérience en % de l'engagement	0,6	0,1	(0,4)	(0,5)	0,4

Actifs nets de retraites et plafonnement des actifs

Lorsque les actifs du régime excèdent l'engagement, un actif est constaté en « actifs nets de retraites » dans les autres actifs non courants (note 8). Ces actifs sont plafonnés à hauteur des avantages économiques futurs qu'ils procurent. La variation du plafonnement de l'actif est enregistrée en capitaux propres.

Financement auprès de compagnies d'assurance

Ce poste correspondait au montant à verser dans le futur aux compagnies d'assurance dans le cadre de l'externalisation des engagements de retraites des sociétés espagnoles du Groupe. Il avait été intégralement remboursé au 30 juin 2011.

Actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente

Conformément à IFRS 5, le montant des provisions pour retraites et prévoyance des retraités de Verallia North America a été reclassé au 31 décembre 2012 en passifs détenus en vue de la vente pour 329 millions d'euros. Compte tenu des autres avantages à long terme d'un montant de 19 millions d'euros, le montant total reclassé en passifs destinés à être cédés s'élève à 348 millions d'euros (note 3).

Charges de retraites

Les charges de retraites et de prévoyance hors avantages annexes se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2012	Exercice 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Droits acquis au titre de l'exercice	188	180
Coût financier de l'exercice	439	438
Rendement attendu des fonds	(403)	(415)
Amortissements des écarts, réductions ou liquidations de régime	(199)	(103)
Retraites, indemnités de départ en retraite et prévoyance des retraités	25	100
Cotisations salariales	(14)	(19)
Total	11	81

Informations sur les régimes à cotisations définies

Le montant relatif aux régimes à cotisations définies est estimé à 681 millions d'euros sur l'exercice 2012 (645 millions d'euros en 2011) dont 473 millions d'euros de cotisations aux systèmes légaux de base (453 millions d'euros en 2011), dont 138 millions d'euros de cotisations aux systèmes complémentaires légaux essentiellement français (141 millions d'euros en 2011) et dont 70 millions d'euros pour des plans à cotisations définies supplétifs (51 millions d'euros en 2011).

NOTE 16 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

Le résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats est le suivant :

	Exercice 2012	Exercice 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	796	1 360
moins :		
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	12	8
Impôts sur les résultats	(476)	(656)
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats	1 260	2 008

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

	Exercice 2012	Exercice 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts courants	(612)	(662)
France	(151)	(106)
Etranger	(461)	(556)
Impôts différés	136	6
France	60	(12)
Etranger	76	18
Charge totale d'impôt sur les résultats	(476)	(656)

Le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

	Exercice 2012	Exercice 2011
<i>(en pourcentage)</i>		
Taux d'impôt français	34,4	34,4
Incidence des taux d'impôts hors France	(3,8)	(5,9)
Incidence de la loi de finance 2011 en France (supplément 5%)	1,7	1,7
Incidence de la loi de finance 2012 en France	1,6	0,0
Plus ou moins-values et dépréciations d'actif	4,3	3,8
Provision sur impôts différés actifs	4,3	0,8
Report variable	(3,7)	(1,1)
Crédit d'impôt recherche	(1,6)	(0,7)
Autres impôts différés et divers	0,6	(0,3)
Taux effectif	37,8	32,7

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'explique de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impôts différés actifs/(passifs) nets
Situation au 1^{er} janvier 2011	(209)
(Charges)/produits d'impôts différés	6
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 15)	240
Ecarts de conversion	25
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(6)
Situation au 31 décembre 2011	56
(Charges)/produits d'impôts différés	136
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 15)	293
Ecarts de conversion	(19)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(22)
Situation au 31 décembre 2012	444

Les principaux éléments à l'origine de la comptabilisation d'impôts différés sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Impôts différés actifs	1 236	949
Impôts différés passifs	(792)	(893)
Impôts différés nets	444	56
Retraites	935	948
Marques	(781)	(799)
Amortissements, amortissements dérogatoires et provisions à caractère fiscal	(1 005)	(1 182)
Déficits reportables	748	584
Autres	547	505
Total	444	56

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par groupes d'intégration fiscale quand ils existent (principalement en France, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas).

A l'actif, le Groupe constate 1 236 millions d'euros au 31 décembre 2012 (949 millions d'euros au 31 décembre 2011) principalement sur les Etats-Unis (702 millions d'euros) pour lesquels l'horizon de récupération est inférieur au délai maximal d'utilisation de 20 ans et en Allemagne (174 millions d'euros) pour lequel le système d'intégration fiscale « Organschaft » permet d'assurer une récupération rapide des actifs d'impôts différés. Au passif, le Groupe constate 792 millions d'euros au 31 décembre 2012 (893 millions d'euros au 31 décembre 2011) répartis sur différents pays dont la France (291 millions d'euros) et le Royaume-Uni (197 millions d'euros). Les autres pays sont d'un montant nettement inférieur.

Les actifs d'impôts différés, dont la récupération n'est pas jugée probable, s'élèvent à 261 millions d'euros au 31 décembre 2012 (190 millions d'euros au 31 décembre 2011) et sont intégralement provisionnés.

La part de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de la nouvelle Contribution Economique Territoriale (CET) remplaçant la taxe professionnelle française en 2010, a été enregistrée en impôts sur les résultats conformément à la norme IAS 12 compte tenu que la base de calcul de cette contribution est un net de produits et de charges en particulier dans le Pôle Distribution Bâtiment qui représente environ 50% du chiffre d'affaires du Groupe en France.

NOTE 17 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

	Provision pour litiges	Provision pour environ- nement	Provision pour restructu- ration	Provision pour charges de personnel	Provision pour garantie clients	Provision pour autres risques	Total des provisions pour autres passifs	Dettes sur investis- sements	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 1^{er} janvier 2011									
Part courante	100	37	117	45	100	113	512	15	527
Part non courante	1 338	137	120	47	157	286	2 085	143	2 228
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 438	174	237	92	257	399	2 597	158	2 755
Variations									
Dotations aux provisions	151	18	87	23	119	88	486		486
Reprises de provisions	(1)	(13)	(32)	(13)	(34)	(77)	(170)		(170)
Utilisations	(102)	(9)	(100)	(24)	(90)	(66)	(391)		(391)
Variations de périmètre			1			(1)	0	9	9
Autres (reclassements et écarts de conversion)	15	(1)	(10)	(5)	3	23	25	162	187
Total des variations de la période	63	(5)	(54)	(19)	(2)	(33)	(50)	171	121
Au 31 décembre 2011									
Part courante	117	33	93	36	113	137	529	204	733
Part non courante	1 384	136	90	37	142	229	2 018	125	2 143
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 501	169	183	73	255	366	2 547	329	2 876
Variations									
Dotations aux provisions	157	8	151	24	95	88	523		523
Reprises de provisions	(7)	(2)	(37)	(8)	(24)	(53)	(131)		(131)
Utilisations	(97)	(13)	(112)	(18)	(66)	(77)	(383)		(383)
Variations de périmètre			5	1		4	10		10
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(6)	(11)	(5)	(5)	(4)	9	(22)	(245)	(267)
Total des variations de la période	47	(18)	2	(6)	1	(29)	(3)	(245)	(248)
Au 31 décembre 2012									
Part courante	102	16	98	32	105	102	455	2	457
Part non courante	1 446	135	87	35	151	235	2 089	82	2 171
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 548	151	185	67	256	337	2 544	84	2 628

Provision pour litiges

En 2012, la provision pour litiges couvre les litiges concurrentiels du Pôle Vitrage et les actions relatives à l'amiante intentées contre le Groupe. Ces provisions sont explicitées plus en détail dans la note 28 de la présente annexe.

Provision pour risque environnement

Cette provision couvre les charges liées à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites.

Provision pour restructuration

Au 31 décembre 2012, après prise en compte d'une dotation nette de 114 millions d'euros, la provision pour restructuration s'élève à 185 millions d'euros (183 millions au 31 décembre 2011) et concerne notamment le Benelux (42 millions d'euros), l'Allemagne (44 millions d'euros), la France (31 millions d'euros) et la Grande-Bretagne (28 millions d'euros).

Provision pour charges de personnel

Cette provision comprend essentiellement des indemnités dues au personnel non liées à des opérations de restructuration.

Provision pour garantie clients

Cette provision couvre les obligations résultant de garanties accordées aux clients notamment aux Etats-Unis. Ces provisions sont évaluées selon une approche statistique multicritères prenant en compte les paiements effectués les années antérieures au titre des obligations contractuelles dans le métier et la zone considérée. Le cas échéant, en cas de litige spécifique, une provision dédiée au risque identifié est constituée.

Provision pour autres risques

Au 31 décembre 2012, les provisions pour autres risques s'élèvent à 337 millions d'euros et concernent notamment la France (124 millions d'euros), l'Allemagne (97 millions d'euros), l'Amérique Latine (43 millions d'euros), l'Italie (23 millions d'euros) et les Etats-Unis (15 millions d'euros).

Dettes sur investissements

La variation des dettes sur investissements s'explique essentiellement par le débouclage des achats à terme d'actions propres.

NOTE 18 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dettes fournisseurs	6 143	6 018
Acomptes reçus des clients	795	791
Fournisseurs d'immobilisations	298	374
Subventions reçues	125	99
Dettes sociales	1 173	1 177
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	408	434
Autres	609	687
France	89	119
Allemagne	57	51
Grande-Bretagne	120	111
Autres pays d'Europe Occidentale	109	135
Amérique du Nord	32	60
Pays émergents et Asie	202	211
Total des autres dettes	3 408	3 562

Les dettes fournisseurs et autres dettes qui ont essentiellement des échéances à court terme, sont valorisées à la valeur nette comptable qui est proche de la juste valeur.

NOTE 19 – FACTEURS DE RISQUES**RISQUES DE MARCHE (LIQUIDITE, TAUX, CHANGE, ENERGIE ET MATIERES PREMIERES, CREDIT)****Risque de liquidité des financements**

Le Groupe pourrait, dans un contexte de crise, ne pas être en mesure d'accéder aux financements ou refinancements nécessaires à ses investissements sur les marchés du crédit ou des capitaux, ou d'y accéder à des conditions satisfaisantes.

Par ailleurs, il ne peut être garanti que la Société soit en mesure de préserver la notation de son risque de crédit à son niveau actuel.

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de liquidité lié à la dette nette globale du Groupe. Les sociétés gèrent leur financement à long terme, sauf cas particulier, avec pour contrepartie la Compagnie de Saint-Gobain ou les pools de trésorerie des délégations nationales. De même, les financements à court terme des sociétés sont en majorité octroyés par la maison mère ou les pools de trésorerie nationaux.

Le risque de liquidité est géré avec pour principal objectif de garantir le renouvellement des financements du Groupe et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Ainsi, la part de la dette à long terme dans la dette nette totale est toujours maintenue à un niveau élevé. De même, l'échéancier de cette dette à long terme est étalé de manière à répartir sur différents exercices les appels au marché effectués lors de son renouvellement.

Les emprunts obligataires constituent la principale source de financement à long terme utilisée et sont généralement émis dans le cadre du programme de *Medium Term Notes*. Le Groupe dispose, en outre, d'un emprunt perpétuel et de titres participatifs, d'emprunts bancaires, et de contrats de location-financement.

Les dettes à court terme sont composées principalement d'emprunts émis dans le cadre des programmes de Billets de Trésorerie, parfois d'*Euro Commercial Paper* ou d'*US Commercial Paper*, mais aussi de créances titrisées et de concours bancaires. Les actifs financiers sont constitués de valeurs mobilières de placement et de disponibilités.

Pour sécuriser la liquidité de ses financements, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous la forme de crédits syndiqués.

La note 20 de l'annexe aux comptes consolidés présente un détail de l'ensemble des dettes du Groupe par nature et par échéance. Elle précise par ailleurs les caractéristiques principales des programmes de financement et des lignes de crédit confirmées à disposition du Groupe (montant, devises, modalités d'exigibilité anticipée).

La dette à long terme de Saint-Gobain est notée BBB, avec une perspective négative, par Standard & Poors depuis le 29 octobre 2012.

La dette à long terme de Saint-Gobain est notée Baa2, avec une perspective négative, par Moody's depuis le 12 novembre 2012.

Risque de liquidité des placements

Lorsque le Groupe a recours à des placements financiers (que ce soit sous la forme de dépôts bancaires à court terme, d'achats de SICAV, OPCVM ou équivalents), il privilégie systématiquement des instruments de type monétaire et/ou obligataire afin de limiter le risque de non liquidité ou de forte volatilité de ces placements.

Risque de taux

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette globale du Groupe. Dans le cas où une filiale utilise des instruments dérivés de couverture, sa contrepartie est généralement la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couverture. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les *Cross-Currency Swaps*, les options – y compris les « *caps, floors et swaptions* » – et les contrats de taux à terme.

L'analyse de sensibilité sur la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse du résultat de 11 millions d'euros. Par ailleurs, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts de l'euro et de la livre sterling à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse des capitaux propres de 6 millions d'euros.

Risque de change

Les politiques de couverture des risques de change décrites ci-dessous pourraient être insuffisantes pour protéger le Groupe contre des variations volatiles ou inattendues des taux de change résultant des conditions économiques et de marché.

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir, entre autres, les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir les expositions nées de transactions commerciales constatées ou prévisionnelles. Dans le cas des options, les filiales contractent généralement avec la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, qui exécute pour leur compte ces couvertures de change.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : 3 mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à 2 ans.

Les couvertures sont mises en place prioritairement avec la Compagnie de Saint-Gobain à réception des ordres envoyés par les filiales, ou avec les pools de trésorerie des Délégations nationales, ou, à défaut, auprès des banques des filiales.

L'exposition au risque de change du Groupe est suivie à l'aide d'un *reporting* mensuel intégrant les positions de change des filiales. Au 31 décembre 2012, le taux de couverture de la position de change couvrable du Groupe est de 97%.

Au 31 décembre 2012, pour les filiales dont ce n'est pas la devise fonctionnelle, l'exposition nette dans les devises suivantes est de :

	Longue	Courte
<i>(en millions d'équivalents euros)</i>		
EUR	1	7
USD	4	19
Autres devises	1	3
Total	6	29

L'analyse de sensibilité du risque de change montre qu'une augmentation de 10% du cours des devises suivantes dans lesquelles les filiales sont exposées, aurait eu pour conséquence une variation du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous :

	Gains ou pertes nets
<i>(en millions d'euros)</i>	
EUR	(0,7)
USD	(1,5)

Une diminution de 10% des devises ci-dessus, au 31 décembre 2012, aurait eu les mêmes impacts, mais de sens contraire, que ceux présentés précédemment, en faisant l'hypothèse que toutes les autres variables restent constantes.

Risque énergie et risque sur matières premières

Le Groupe est exposé aux variations de cours des matières premières nécessaires à son activité et aux variations de cours des énergies qu'il consomme. Les politiques de couverture mises en place pour les achats d'énergie et de matières premières pourraient s'avérer insuffisantes pour protéger le Groupe contre des variations importantes ou inattendues des cours, qui pourraient résulter de l'environnement financier et économique.

Pour réduire son exposition aux fluctuations de prix des énergies qu'il consomme, le Groupe peut couvrir une partie de ses achats de fioul, gaz et électricité par des swaps et des options négociés principalement dans la devise

fonctionnelle des entités recourant à ces couvertures. L'organisation des couvertures gaz et fioul est du ressort de comités de pilotage constitués de la Direction Financière du Groupe, de la Direction des Achats du Groupe (Saint-Gobain Achats) et des Délégations concernées.

Les couvertures d'énergie (hors achats à prix fixes auprès des fournisseurs négociés directement par la Direction des Achats) sont traitées prioritairement par la Direction de la Trésorerie et du Financement (ou avec les trésoreries des Délégations nationales) sur la base des instructions qui sont transmises par Saint-Gobain Achats.

Les autres couvertures non mentionnées ci-dessus ne font pas l'objet d'une politique gérée en central par un comité de pilotage :

- soit parce que les volumes ne sont pas significatifs,
- soit parce qu'il n'existe pas d'indice de référence international utilisé par les acteurs locaux et qu'il faut dans ce cas se référer soit à des prix administrés soit à des indices strictement nationaux.

Dans ces deux cas, ce sont les acheteurs locaux qui gèrent le risque énergie essentiellement par des achats à prix fixes.

Ponctuellement, et selon les mêmes principes édictés pour l'énergie, le Groupe peut être amené à couvrir l'achat de certaines matières premières.

Risque de crédit

Les liquidités et autres instruments financiers détenus ou gérés par des institutions financières pourraient créer des risques de crédit, représentés par une perte en cas de manquement à ses obligations par un cocontractant du Groupe. La politique du Groupe est de limiter l'exposition du cocontractant en ne faisant appel qu'aux institutions financières réputées et en surveillant régulièrement les notations de ses cocontractants conformément aux directives approuvées par le Conseil d'administration. Néanmoins, les risques de crédit d'une contrepartie financière peuvent être sujets à des changements rapides et un niveau élevé de notation peut ne pas empêcher une institution de faire face à une détérioration rapide de sa situation financière. En conséquence, il ne peut être assuré que cette politique élimine efficacement tout risque d'exposition. Tout manquement à ses obligations par un cocontractant pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les objectifs du Groupe, son résultat opérationnel et sur sa situation financière.

Pour les opérations exposant la Compagnie de Saint-Gobain à un risque de crédit, la Direction de la Trésorerie et du Financement travaille principalement avec des contreparties financières ayant a minima une note de crédit long terme supérieure ou égale à A- chez Standard & Poors ou A3 chez Moody's (dans chaque cas avec une perspective stable). La Direction de la Trésorerie et du Financement veille également à ne pas avoir une concentration excessive des risques.

La note 21 de l'annexe aux comptes consolidés présente les instruments de couverture de taux de change et d'énergie utilisés, ainsi que les taux d'intérêt des principaux postes de la dette brute. Elle détaille aussi la répartition de la dette brute par devise et par nature de taux (fixe ou variable) ainsi que l'échéancier de révision de ses taux.

NOTE 20 – ENDETTEMENT NET**Emprunts et dettes financières**

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	8 989	7 620
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203
Autres dettes à long terme y compris location-financement	374	347
Dettes comptabilisées à la juste valeur (option juste valeur)	0	156
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	22	0
Partie long terme des dettes financières	9 588	8 326
Partie court terme des dettes financières	1 732	1 656
Programmes court terme (US CP, Euro CP, Billets de trésorerie)	691	76
Concours bancaires et autres dettes bancaires court terme	570	627
Titrisation	89	357
Juste valeur des dérivés liés à l'endettement non qualifiés de couverture	(1)	2
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	1 349	1 062
Total dette brute	12 669	11 044
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(4 179)	(2 949)
Total dette nette avec intérêts courus	8 490	8 095

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme) gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 11,5 milliards d'euros au 31 décembre 2012 (pour une valeur comptable enregistrée de 10,6 milliards d'euros). La juste valeur des emprunts obligataires correspond à la dernière cotation du marché. Pour les autres emprunts, la valeur de remboursement a été retenue.

Echéancier de la dette à long terme

L'échéancier de la dette brute à long terme du Groupe au 31 décembre 2012 se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	EUR	1 180	4 329	3 581	9 090
	GBP		367	668	1 035
	JPY		44		44
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR			203	203
Autres dettes à long terme y compris location-financement	Toutes devises	141	248	126	515
Dettes comptabilisées à la juste valeur	EUR	155			155
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	EUR			22	22
Total hors intérêts courus		1 476	4 988	4 600	11 064

Au 31 décembre 2012, l'échéancier des intérêts futurs de la dette brute long terme gérée par la Compagnie de Saint-Gobain (part court et long terme) se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Intérêts futurs de la dette brute long terme	477	1 239	888	2 604

Les intérêts sur les emprunts perpétuels et titres participatifs sont calculés jusqu'en 2032.

Emprunts obligataires

Au cours de l'année 2012, la Compagnie de Saint-Gobain a réalisé les opérations suivantes qui permettent au Groupe de combiner allongement de la maturité moyenne de sa dette et optimisation de son coût de financement moyen :

- Placement de trois émissions obligataires :
 - Le 28 mars 2012 : 750 millions d'euros à 10 ans (échéance 2022) avec un coupon de 3,625% ;
 - Le 15 juin 2012 : 750 millions d'euros à 9 ans (échéance 2021) avec un coupon de 3,625% ;
 - Le 9 octobre 2012 : 250 millions de livres sterling à 17 ans (échéance 2029) avec un coupon de 4,625% swapé en euros à un taux fixe d'environ 4,31%.

- Abondements :
 - L'emprunt obligataire à échéance 2019 a été porté de 750 millions d'euros à 950 millions d'euros par 3 abondements réalisés les 18 et 19 janvier 2012 pour un montant total de 200 millions d'euros ;
 - L'emprunt obligataire à échéance 2022 a été porté de 750 millions d'euros à 900 millions d'euros par deux abondements réalisés le 16 mai 2012 pour un montant total de 150 millions d'euros.

- Placements privés :

- Le 13 janvier 2012 : 5 milliards de yen à 5 ans (échéance 2017) avec un coupon de 1,90% ;
- Le 4 juin 2012 : 2 placements privés à 20 ans (échéance 2032) pour un montant total de 90 millions d'euros avec un coupon de 4% ;
- Le 28 juin 2012 : deux placements privés à 12 ans (échéance 2024) pour un montant total de 95 millions d'euros avec un coupon indexé sur le « CMS 10 ans », swapé à un taux fixe d'environ 4,1% ;
- Le 8 octobre 2012 : deux placements privés à 20 ans (échéance 2032) pour un montant total de 50 millions d'euros avec un coupon de 4% ;
- Le 9 octobre 2012 : un placement privé à 10 ans (échéance 2022) pour un montant total de 100 millions d'euros avec un coupon de 3,6%.

Le 11 avril 2012, la Compagnie de Saint-Gobain a remboursé un emprunt obligataire de 1 250 millions d'euros arrivé à échéance.

Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 euros de nominal, soit un montant total de 125 millions d'euros, à taux variable (indexation Euribor). Le montant versé par titre s'est élevé à 85,68 euros en 2012. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Au cours du temps, le Groupe a racheté et annulé 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation au 31 décembre 2012 est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

Titres participatifs

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs de nominal, maintenant fixé à 152,45 euros depuis la conversion en euros intervenue en 1999.

La rémunération de ces titres participatifs est comprise entre 75 et 125 % du TMO, en fonction des résultats consolidés du Groupe Saint-Gobain. Le montant versé par titre en 2012 s'est élevé à 6,82 euros.

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain a également émis 194 633 titres participatifs de 1 000 écus de nominal, aujourd'hui de 1 000 euros.

La rémunération de ces titres participatifs est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an, d'une part, et d'une partie variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission, d'autre part. Au total, la rémunération évolue, selon le résultat net consolidé, entre un minimum de 4,5% et un plafond de 6,75% si le TMOE est inférieur à 5% ou de TMOE + 1,75% si le TMOE est supérieur à 5%. Le montant versé par titre en 2012 s'est élevé à 65,80 euros, payé en deux fois (32,25 euros + 33,55 euros).

L'ensemble de ces titres participatifs n'est pas remboursable et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 31 décembre 2012 s'élève à 606 883 pour ceux émis en 1983, soit un montant nominal de 92,5 millions d'euros, et à 77 516 pour ceux émis en 1984, soit un montant nominal de 77,5 millions d'euros.

Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

A la date du 31 décembre 2012, la situation de ces programmes s'établit comme suit :

Programmes <i>(en millions de devises)</i>	Devises	Tirages autorisés	Limites autorisées au 31 décembre 2012	Encours 31 décembre 2012	Encours 31 décembre 2011
Medium Term Notes	EUR	1 à 30 ans	12 000	9 246	7 951
US commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	0	0
Euro commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	0	0
Billets de trésorerie	EUR	jusqu'à 12 mois	3 000	691	76

* Equivalent à 758 millions d'euros sur la base du taux de change au 31 décembre 2012.

Conformément aux usages du marché, les tirages de Billets de trésorerie, *Euro-Commercial Paper* et *US-Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant de 1 à 6 mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

Lignes de crédit syndiquées

La Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous forme de crédits syndiqués, dont l'objet principal est de constituer une source de financement sécurisée pour le Groupe Saint-Gobain (y compris le support éventuel de ses programmes de financement à court terme : *US Commercial Paper*, *Euro-Commercial Paper* et Billets de trésorerie) :

- Un premier crédit syndiqué de 3 milliards d'euros à échéance décembre 2015 a été conclu en décembre 2010. Il a été ramené à 2,5 milliards d'euros en décembre 2012. Il ne comporte pas de ratio financier.
- Un second crédit syndiqué de 1,5 milliard d'euros à échéance décembre 2017 a été conclu en décembre 2012. A cette occasion, la ligne de crédit de 1 milliard d'euros à échéance juin 2013 a été annulée et la ligne de crédit à échéance décembre 2015 a été réduite de 3 à 2,5 milliards d'euros, comme mentionné ci-dessus. Au niveau actuel de note de la dette à long terme du Groupe Saint-Gobain, ce crédit syndiqué ne comporte pas de ratio financier.

Au 31 décembre 2012, aucune de ces deux lignes de crédit confirmées n'est utilisée.

Concours bancaires courants et autres dettes bancaires court terme

Ce poste comprend l'ensemble des comptes bancaires débiteurs du Groupe (financement par découvert bancaire), les emprunts bancaires locaux à court terme réalisés par les filiales et les intérêts courus sur la dette court terme.

Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose aux Etats-Unis d'un programme de titrisation de créances commerciales, par l'intermédiaire de sa filiale américaine Saint-Gobain Receivables Corporation.

Ce programme, renouvelable chaque année, s'élève à 89 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 177 millions d'euros au 31 décembre 2011.

L'écart entre la valeur nominale des créances et leur valeur de rachat constitue une charge financière qui s'élève à 2,5 millions d'euros en 2012 contre 2,5 millions d'euros en 2011.

Le programme anglais arrêté le 6 mars 2012 s'élevait à 180 millions d'euros au 31 décembre 2011. La charge financière relative à ce programme s'élève à 0,4 million d'euros en 2012 contre 1,6 million d'euros en 2011.

Garantie de dettes par des actifs

Une partie des dettes, pour un montant de 62 millions d'euros au 31 décembre 2012, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

NOTE 21 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments dérivés

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au 31 décembre 2012			Juste valeur au 31 décembre 2011	Nominal réparti par échéance au 31 décembre 2012			Total
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	Total		Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Couverture de juste valeur	0	0	0	0	0	0	0	0
Couverture de flux futurs								
Changes à terme	2	(1)	1	(4)	163	34	0	197
Swaps de change			0	0				0
Options de change			0	0				0
Swaps de taux			0	(10)			95	95
Cross-Currency Swaps		(22)	(22)				306	306
Swaps d'énergie et de matières premières		(2)	(2)	(8)	60			60
Couverture de flux futurs - total	2	(25)	(23)	(22)	223	34	401	658
Dérivés non qualifiés								
Swaps de taux			0	1	155			155
Swaps de change	3	(2)	1	(4)	1 332			1 332
Swaps d'énergie et de matières premières			0	0				0
Changes à terme	1	0	1	1	78			78
Options de change	4	0	4		130			130
Dérivés non qualifiés - total	8	(2)	6	(2)	1 695	0	0	1 695
Total	10	(27)	(17)	(24)	1 918	34	401	2 353
dont dérivés rattachés à la dette nette	3	(24)	(21)	(12)				0

- *Swaps de taux*

Les swaps de taux utilisés par le Groupe permettent de convertir à taux variable (respectivement fixe) une partie de la dette bancaire ou obligataire contractée à taux fixe (respectivement variable).

- *Cross-Currency Swaps*

Les *Cross-Currency Swaps* sont utilisés par le Groupe pour convertir une dette en devises en une dette en euro.

- *Swaps de change*

Les swaps de change sont principalement utilisés par le Groupe pour sa gestion quotidienne de trésorerie, ainsi que, dans certains cas, pour le financement d'actifs en devises à l'aide de ressources principalement en euros.

- *Changes à terme et options de change*

Les changes à terme et options de change permettent de couvrir le risque de change des sociétés du Groupe sur leurs opérations en devises, en particulier les opérations commerciales (achats et ventes) et les investissements.

- *Swaps d'énergie et de matières premières*

Les swaps d'énergie et de matières premières permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat sur certains flux physiques liés aux activités opérationnelles des filiales du Groupe, principalement les approvisionnements d'énergie (fioul, gaz et électricité).

Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés

Au 31 décembre 2012, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (« *cash flow reserve* » consolidée) représente un solde débiteur de 15 millions d'euros qui se compose principalement de :

- 14 millions d'euros correspondant à la part taux des *Cross-Currency Swaps* qualifiés en couverture de flux futurs permettant la conversion en euro d'un emprunt obligataire ;
- 1 million d'euros correspondant aux mises au marché des autres instruments qualifiés en couverture de flux futurs ayant vocation à être repris par résultat au jour de la réalisation du sous-jacent.

L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés

La juste valeur des instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat » s'élève à 6 millions d'euros au 31 décembre 2012 (-2 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Dérivés incorporés

Le Groupe Saint-Gobain analyse régulièrement ses contrats pour isoler les dispositions qui s'analysent comme des dérivés incorporés au regard des normes IFRS.

Au 31 décembre 2012, aucun dérivé incorporé matériel à l'échelle du Groupe n'a été identifié.

Structure de la dette du Groupe

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (swaps de change, *Cross-Currency Swaps* et swaps de taux), s'établit au 31 décembre 2012 à 4,7% contre 4,8% au 31 décembre 2011.

Les taux de rendement interne moyens sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'analysent comme suit :

Taux de rendement interne sur encours (en %)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	5,17	5,19
Emprunt perpétuel et titres participatifs	4,30	4,85

Le tableau ci-après présente la répartition par devise et par type de taux (fixe ou variable) de la dette brute du Groupe au 31 décembre 2012 après gestion par des swaps de taux, des *Cross-Currency Swaps* et des swaps de change.

Dette brute libellée en devises <i>(en millions d'euros)</i>	Après gestion		Total
	Variable	Fixe	
EUR	1 247	9 481	10 728
GBP	(241)	721	480
USD	193	5	198
NOK, SEK, DKK	295	2	297
Autres devises	490	189	679
Total	1 984	10 398	12 382
	16%	84%	100%
Juste valeur des dérivés rattachés à la dette			21
Intérêts courus			266
Total dette brute			12 669

Echéancier de révision de taux des dettes financières

L'échéancier au 31 décembre 2012 des révisions de taux de la dette brute après gestion est présenté ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette brute	3 504	4 875	4 290	12 669
Effet swap de taux	(95)		95	0
Dette brute après gestion	3 409	4 875	4 385	12 669

NOTE 22 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La synthèse des actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7 est la suivante :

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)		Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur	Autres instruments financiers			Total des instruments financiers	Instruments financiers à la juste valeur selon les hiérarchies IFRS 7			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Notes	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs et passifs évalués à la juste valeur (option JV)		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti		Hiérarchie 1 : cours cotés et disponibilités	Hiérarchie 2 : modèle interne avec paramètres observables	Hiérarchie 3 : modèle interne avec paramètres non observables	
Créances clients et autres créances	(10)			0		6 749		6 749				0	
Prêts, dépôts et cautions	(8)			0		266		266				0	
Titres disponibles à la vente et autres titres	(8)			0		29		29				0	
Instruments dérivés actifs	(20)(21)	6		6				6		6		6	
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(20)			2 949	2 949			2 949	2 949			2 949	
Total actif		6	0	2 949	2 955	29	7 015	0	9 999	2 949	6	0	2 955
Dettes fournisseurs et autres dettes	(18)			0				(9 580)	(9 580)			0	
Dettes financières long terme et court terme	(20)			(156)	(156)			(10 876)	(11 032)	(156)		(156)	
Instruments dérivés passifs	(20)(21)	(8)	(10)	(18)	(18)			(18)	(18)	(18)		(18)	
Total passif		(8)	(10)	(156)	(174)	0	0	(20 456)	(20 630)	0	(174)	0	(174)
Total		(2)	(10)	2 793	2 781	29	7 015	(20 456)	(10 631)	2 949	(168)	0	2 781
Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)													
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Notes	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs et passifs évalués à la juste valeur (option JV)	Total des instruments financiers évalués à la juste valeur	Autres instruments financiers			Total des instruments financiers	Instruments financiers à la juste valeur selon les hiérarchies IFRS 7			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur
						Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti		Hiérarchie 1 : cours cotés et disponibilités	Hiérarchie 2 : modèle interne avec paramètres observables	Hiérarchie 3 : modèle interne avec paramètres non observables	
Créances clients et autres créances	(10)			0		6 442		6 442				0	
Prêts, dépôts et cautions	(8)			0		261		261				0	
Titres disponibles à la vente et autres titres	(8)			0		41		41				0	
Instruments dérivés actifs	(20)(21)	3		3	3			3		3		3	
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(20)			4 179	4 179			4 179	4 179			4 179	
Total actif		3	0	4 179	4 182	41	6 703	0	10 926	4 179	3	0	4 182
Dettes fournisseurs et autres dettes	(18)			0				(9 551)	(9 551)			0	
Dettes financières long terme et court terme	(20)			(155)	(155)			(12 493)	(12 648)	(155)		(155)	
Instruments dérivés passifs	(20)(21)	(2)	(22)	(24)	(24)			(24)	(24)	(24)		(24)	
Total passif		(2)	(22)	(155)	(179)	0	0	(22 044)	(22 223)	0	(179)	0	(179)
Total		1	(22)	4 024	4 003	41	6 703	(22 044)	(11 297)	4 179	(176)	0	4 003

NOTE 23 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Chiffre d'affaires et produits accessoires	43 198	42 116
Charges de personnel :		
Salaires et charges sociales	(8 431)	(7 955)
Rémunérations en actions ^(a)	(14)	(39)
Retraites ^(b)	(5)	(76)
Dotations aux amortissements	(1 550)	(1 511)
Autres ^(c)	(30 317)	(29 094)
Résultat d'exploitation	2 881	3 441
Autres produits opérationnels ^(d)	116	69
Reprise des écarts d'acquisition négatifs en résultat	0	0
Autres produits opérationnels	116	69
Charges de restructuration ^(e)	(285)	(167)
Provisions et charges sur litiges ^(f)	(152)	(149)
Autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs ^(g)	(505)	(469)
Autres	(71)	(79)
Autres charges opérationnelles	(1 013)	(864)
Résultat opérationnel	1 984	2 646

- (a) Les rémunérations en actions sont détaillées en note 12, 13 et 14.
- (b) Le détail de l'évolution de la charge de retraites figure en note 15 «Provisions pour retraites et avantages au personnel».
- (c) Ce poste correspond aux coûts des marchandises vendues, remises fournisseurs et frais de distribution du Pôle Distribution Bâtiment ainsi qu'aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres pôles. Il comprend également les pertes et profits de change nets qui sont des gains de 13 millions d'euros sur l'exercice 2012 contre des pertes et profits de change nets qui étaient des pertes de 1 million d'euros sur l'exercice 2011. Par ailleurs, le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation s'élève à 451 millions d'euros en 2012 (417 millions d'euros en 2011).
- (d) Ce poste comprend les plus-values de cession des immobilisations corporelles et incorporelles.
- (e) En 2012, les charges de restructurations sont composées notamment de 180 millions d'euros d'indemnités de départ (95 millions d'euros en 2011).
- (f) En 2012 comme en 2011, les provisions et charges sur litiges comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante et la provision pour litige concurrentiel qui est commentée dans les notes 17 et 28.
- (g) En 2012, les dépréciations d'actifs comprennent une charge de 67 millions d'euros sur les écarts d'acquisition (309 millions d'euros en 2011), de 371 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles et corporelles (72 millions d'euros en 2011) et de 2 millions d'euros de reprise de provisions sur les actifs financiers ou les actifs courants (2 millions d'euros de dépréciations de provisions en 2011).

Les autres charges opérationnelles comprennent des moins-values de cession et des mises au rebut d'immobilisations pour 56 millions d'euros (68 millions d'euros en 2011) et également 13 millions d'euros (18 millions d'euros en 2011) au titre des frais d'acquisition encourus lors des regroupements d'entreprises.

NOTE 24 – RESULTAT FINANCIER

Détail des autres produits et charges financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Coût financier des retraites	(446)	(445)
Rendement attendu des fonds	403	415
Coût financier des retraites net	(43)	(30)
Autres charges financières	(121)	(111)
Autres produits financiers	27	19
Autres produits et charges financiers	(137)	(122)

Comptabilisation des instruments financiers

En 2012, les charges financières nettes s'élèvent à 724 millions d'euros (638 millions d'euros en 2011). De ce montant, 484 millions d'euros (473 millions d'euros en 2011) correspondent aux instruments comptabilisés au coût amorti de la Compagnie de Saint-Gobain et de Saint-Gobain Nederland, tandis que les instruments comptabilisés à la juste valeur de ces deux entités représentent un effet positif de 2 millions d'euros (3 millions d'euros en 2011).

NOTE 25 – EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION - RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 4 431 millions d'euros en 2012 (4 952 millions d'euros en 2011). Son calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat d'exploitation	2 881	3 441
Amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles et incorporelles	1 550	1 511
Excédent brut d'exploitation	4 431	4 952

Le résultat net courant s'élève à 1 126 millions d'euros en 2012 (1 736 millions d'euros en 2011). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 31 décembre (526 399 944 actions en 2012, 526 274 931 actions en 2011), il représente un bénéfice net courant par action de 2,14 euros pour 2012 contre 3,30 euros pour 2011.

L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net part du Groupe	766	1 284
Déduction faite des éléments suivants :		
Résultat de cession d'actifs	60	1
Dépréciations d'actifs et frais encourus au titre des regroupements d'entreprises	(449)	(401)
Dotation provision pour litige concurrentiel et autres provisions non récurrentes	(96)	(123)
Impact des minoritaires	2	(1)
Effets d'impôts part du Groupe	123	72
Résultat net courant part du Groupe	1 126	1 736

La marge brute d'autofinancement s'élève à 2 791 millions d'euros en 2012 (3 421 millions d'euros en 2011) et la marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes s'élève à 2 668 millions d'euros en 2012 (3 349 millions d'euros en 2011). Leur calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net part du Groupe	766	1 284
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	30	76
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(6)	(1)
Dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs	1 988	1 892
Résultat de cession d'actifs	(60)	(1)
Provisions non récurrentes	96	123
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions	(23)	48
Marge brute d'autofinancement	2 791	3 421
Impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes	(123)	(72)
Marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes	2 668	3 349

NOTE 26 – RESULTAT PAR ACTION

Le calcul des différents résultats par action est présenté ci-dessous.

	Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	Nombre de titres	Résultat par action (en euros)
Exercice 2012			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	766	526 399 944	1,46
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	766	528 692 847	1,45
Exercice 2011			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 284	526 274 931	2,44
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 284	530 333 380	2,42

Le nombre moyen pondéré de titres en circulation est calculé en retranchant les actions détenues en propre par le Groupe (4 691 065 titres au 31 décembre 2012) du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions soit 599 942 titres au 31 décembre 2012 et des plans d'attribution d'actions de performance soit 1 692 961 titres au 31 décembre 2012.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS**Engagements donnés liés au périmètre du Groupe**

Les puts sur minoritaires figurent au bilan et sont classés en dettes sur investissements. Ces dettes sont revues périodiquement et leurs variations ultérieures sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres.

Engagements donnés liés au financement de la société

Les engagements du Groupe au titre de l'endettement et des instruments financiers sont présentés respectivement dans les notes 20 et 21.

Engagements liés aux activités opérationnelles du Groupe

- *Obligations en matière de location-financement*

Les immobilisations en location-financement sont immobilisées dans les comptes du Groupe et font donc l'objet de l'inscription d'une dette au passif du bilan.

En 2012, les engagements de loyers futurs relatifs à des contrats de location-financement correspondent pour 28 millions d'euros à des terrains et constructions. La valeur nette globale des contrats de location-financement immobilisés s'élève à 109 millions d'euros en 2012 (119 millions d'euros en 2011).

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Loyers futurs		
A moins d'1 an	21	25
De 1 à 5 ans	43	46
Au-delà de 5 ans	10	10
Total des loyers futurs minimums	74	81
Moins frais financiers	(9)	(9)
Valeur actuelle des loyers futurs minimums	65	72

- *Obligations en matière de location simple*

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, que ce soit pour la location de matériels, de véhicules, de bureaux, d'entrepôts ou de locaux destinés à la production. Les périodes de location sont en général comprises entre 1 et 9 ans. L'engagement correspondant à la totalité de ces échéances est actualisé. Ces contrats présentent des clauses de renouvellement sur des périodes variables ainsi que parfois des clauses relatives au paiement de taxes immobilières et de primes d'assurance. Dans la plupart des cas, la Direction pense renouveler les contrats de location en cours ou les remplacer par d'autres contrats puisque ceux-ci font partie de la gestion courante du Groupe.

En 2012, les charges de location s'élèvent à 861 millions d'euros dont 559 millions d'euros pour les terrains et les constructions, et les produits de sous-location à 19 millions d'euros. La charge nette de location s'élève à 842 millions d'euros.

Les engagements du Groupe en matière de location simple se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2012	Paiements dus par période			Total 2011
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Contrats de location simple					
Charges de location	3 022	752	1 560	710	3 028
Produits de sous-location	(56)	(15)	(29)	(12)	(59)
Total	2 966	737	1 531	698	2 969

- *Engagements d'achats irrévocables*

Les engagements d'achats irrévocables comprennent les obligations contractuelles relatives aux achats de matières premières et de services ainsi que les engagements contractuels en matière d'investissements.

	Total 2012	Paiements dus par période			Total 2011
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Engagements d'achats irrévocables					
Immobilisations	128	118	10	0	230
Matières premières et énergie	1 096	339	635	122	845
Services	218	75	128	15	181
Titres et divers	57	13	44	0	347
Total	1 499	545	817	137	1 603

En 2012, les engagements d'achats irrévocables diminuent de 104 millions d'euros en raison notamment de la finalisation de l'acquisition des titres de Brossette.

Les données de 2011 ont été reclassées afin de tenir compte de la réaffectation des contrats d'énergie.

- *Engagements de garanties*

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constituée une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

En 2012, le Groupe Saint-Gobain a également reçu des engagements de garantie pour un montant de 110 millions d'euros contre 101 millions d'euros à fin 2011.

- *Engagements commerciaux*

	Total 2012	Montants des engagements par période			Total 2011
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Engagements commerciaux					
Dettes assorties de garantie	45	10	19	16	35
Autres engagements donnés	163	82	23	58	216
Total	208	92	42	74	251

Les actifs nantis représentent fin 2012 un montant de 708 millions d'euros contre 301 millions d'euros fin 2011. Cette augmentation concerne principalement des actifs immobilisés au Royaume-Uni.

Le montant des créances assorties de garantie détenues par le Groupe s'élève à 136 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 109 millions d'euros au 31 décembre 2011.

- *Autres engagements*

Les volumes de quotas d'émissions de gaz à effet de serre alloués aux sociétés du Groupe au titre du nouveau plan d'allocations 2008-2012 représentent environ 6,9 millions de tonnes de CO₂ par an. Pour 2012 et 2011, les quotas attribués couvrent le niveau des émissions de gaz à effet de serre de l'année et en conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes du Groupe.

NOTE 28 – LITIGES

Litiges français relatifs à l'amiante

- **Actions en faute inexcusable**

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2012 à celles engagées depuis 1997. 759 actions au total au 31 décembre 2012 ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'assurance maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 759 procédures, 684 sont au 31 décembre 2012 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers, les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.

Les indemnisations définitivement versées par Everite et Saint-Gobain PAM l'ont été pour un montant global d'environ 1,3 million d'euros.

Concernant les 75 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 31 décembre 2012, 9 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales ou d'arrêts de Cour d'appel. 33 autres de ces 75 actions sont terminées sur le fond ainsi que sur la fixation du montant des indemnisations mais sont en cours sur l'affectation de la charge financière des indemnisations.

Sur les 33 actions restantes, 26 sont, au 31 décembre 2012, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 3 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'assurance maladie, 23 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale. Les 7 dernières actions ont fait l'objet de désistement ou de radiation d'instance, le demandeur pouvant en solliciter le rétablissement à tout moment pendant un délai de 2 ans, sur simple demande.

Par ailleurs, 183 actions de même nature ont été au total au 31 décembre 2012 engagées depuis l'origine par des salariés ou anciens salariés de 12 sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours (ces chiffres tiennent compte de la cession par le Groupe des sociétés Saint-Gobain Desjonquères et Saint-Gobain Vetrotex).

Au 31 décembre 2012, 123 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 51 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur.

Les indemnisations définitivement versées par ces sociétés l'ont été pour un montant global d'environ 0,6 million d'euros.

S'agissant des 60 actions restant en cours au 31 décembre 2012, 6 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'assurance maladie, 35 sont en cours sur le fond dont 24 pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 10 devant des Cours d'appel et 1 devant la Cour de cassation. Par ailleurs 9 actions sont terminées sur le fond mais en cours sur les indemnisations et ou sur l'affectation de la charge financière des indemnisations, dont 8 devant des Cours d'appel et 1 devant la Cour de cassation. Enfin les 10 actions restantes ont fait l'objet de désistement ou de radiation d'instance, le demandeur pouvant en solliciter le rétablissement à tout moment pendant un délai de 2 ans, sur simple demande.

- **Actions en préjudice d'anxiété**

Par ailleurs quatre sociétés françaises du Groupe qui exploitent ou ont exploité en France des établissements « classés amiante » font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de nature différente des actions visées ci-dessus.

Par établissements « classés amiante », il faut entendre des établissements industriels, fermés ou en activité, qui ont dans le passé, soit fabriqué des matériaux contenant de l'amiante, soit utilisé des équipements de protection et d'isolation en amiante et qui sont inscrits par arrêté ministériel sur la liste des établissements ouvrant droit pour les salariés y travaillant ou y ayant travaillé au bénéfice de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA).

Il s'agit d'actions, 145 au total au 31 décembre 2012, engagées par des salariés ou anciens salariés d'établissements « classés amiante », non atteints de maladie professionnelle due à l'amiante, bénéficiaires ou non de l'ACAATA, en vue d'obtenir l'indemnisation de divers préjudices ayant pour origine leur exposition prétendue à l'amiante. Sur ces 145 procédures, 49 sont définitivement terminées. 3 demandeurs ont été totalement déboutés, pour les 46 autres, dont l'exposition au risque a été reconnue, seul le préjudice d'anxiété a été retenu pour un montant global d'indemnisation de 629 500 euros. Sur les 96 actions restantes, 30 sont en instance devant les Cours d'appel compétentes dont 2 sur appel des demandeurs et 28 sur appel des sociétés concernées, et 66 devant les Conseils de prud'hommes compétents.

Litiges américains relatifs à l'amiante

Aux Etats-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts, le cas échéant en dommages punitifs, de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

- **Evolution en 2012**

Le nombre de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed était d'environ 4 000 en 2012, comparé à 4 000 en 2011, 5 000 en 2010, 4 000 en 2009 et 5 000 en 2008. Sur les cinq dernières années, le nombre de nouveaux litiges est resté globalement stable.

Les litiges visant CertainTeed sont réglés dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions ou sont mis à l'écart. Environ 9 000 litiges du stock des litiges en cours ont ainsi fait l'objet d'une transaction en 2012 (contre 8 000 en 2011, 13 000 en 2010 et 8 000 en 2009 et en 2008). Par ailleurs, environ 4 000 plaintes (principalement dans l'Etat du Texas) ont été requalifiées en « inactives » parce qu'elles ne répondaient pas aux critères minimum de prise en compte médicale et avaient été classées en « dossiers inactifs » par décisions de justice. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2011 (52 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice, des litiges ainsi résolus par voie de transactions ou de requalification en inactifs, environ 43 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2012. Une proportion élevée de ces litiges en cours correspond à des plaintes enregistrées il y a plus de 5 ans par des personnes n'ayant pas démontré de réelle exposition à l'amiante. Il est probable qu'un grand nombre de ces plaintes seront un jour annulées par les tribunaux.

- **Incidence sur les comptes**

Cette situation a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de 90 millions d'euros au titre de l'exercice 2012, destinée à faire face à l'évolution des litiges. Ce montant est identique à celui comptabilisé en 2011, inférieur à

celui comptabilisé en 2010 (97 millions d'euros) et supérieur à ceux comptabilisés en 2009 et en 2008 (75 millions d'euros). La provision pour litige amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis s'établit au 31 décembre 2012 à 417 millions d'euros, soit 550 millions de dollars (contre 389 millions d'euros, soit 504 millions de dollars au 31 décembre 2011, 375 millions d'euros, soit 501 millions de dollars au 31 décembre 2010, 347 millions d'euros, soit 500 millions de dollars au 31 décembre 2009, et 361 millions d'euros, soit 502 millions de dollars au 31 décembre 2008).

- **Incidence sur la trésorerie**

Le montant total des indemnisations payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant 2012 mais pour lesquels les indemnisations n'ont été versées qu'en 2012 et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés en 2012), ainsi que des indemnisations (nettes de couvertures d'assurance) versées en 2012 par les autres activités du Groupe impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à 52 millions d'euros soit 67 millions de dollars (contre 59 millions d'euros soit 82 millions de dollars en 2011, 78 millions d'euros soit 103 millions de dollars en 2010, 55 millions d'euros soit 77 millions de dollars en 2009, et 48 millions d'euros soit 71 millions de dollars en 2008).

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation ; seul un petit nombre de contentieux d'anciens salariés ou de leurs ayants droit est en cours à fin décembre 2012 à cet égard, et ils ne présentent pas à ce jour de risque significatif pour les filiales concernées.

Décision de la Commission européenne dans le secteur du vitrage automobile

Par décision du 12 novembre 2008 concernant le dossier du verre automobile, la Commission européenne a considéré que l'infraction à l'article 81 du traité était établie sur des faits commis entre 1998 et 2003 et a infligé à Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Sekurit France et Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain une amende de 896 millions d'euros.

Les sociétés concernées ont engagé un recours devant le Tribunal de l'Union européenne à l'encontre de cette dernière décision, qui leur apparaît manifestement excessive et disproportionnée.

La Commission a accepté, en raison de ce recours, qu'une garantie financière couvrant le principal de l'amende de 896 millions d'euros et les intérêts s'y rapportant (5,25% applicables à compter du 9 mars 2009) soit constituée jusqu'à la décision du Tribunal, en lieu et place du paiement de l'amende. Les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place de cette garantie dans les délais impartis.

L'audience devant le Tribunal de l'Union européenne à Luxembourg a eu lieu le 11 décembre 2012. La décision est attendue dans un délai de 6 à 12 mois.

Le montant de la provision destinée à couvrir intégralement le montant de l'amende, les intérêts de retard, les frais de la garantie financière et les frais juridiques associés s'élève à 1 098 millions d'euros au 31 décembre 2012.

NOTE 29 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Soldes et transactions avec les sociétés mises en équivalence**

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Actif		
Créances financières	1	1
Stocks	0	0
Créances à court terme	3	10
Disponibilités et équivalents de trésorerie	0	0
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	0	0
Passif		
Dettes à court terme	2	3
Crédits de trésorerie	0	0
Charges		
Achats	5	11
Produits		
Ventes	35	32

Chiffre d'affaires avec les sociétés intégrées proportionnellement

La quote-part de chiffre d'affaires relative aux partenaires, qui est réalisée par le Groupe avec les sociétés consolidées en intégration proportionnelle, est considérée comme une opération avec des tiers et n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Elle représente 23 millions d'euros en 2012 contre 16 millions d'euros en 2011.

Transactions avec les actionnaires principaux

Certaines filiales du Groupe Saint-Gobain, en particulier dans le Pôle Distribution Bâtiment, réalisent des opérations avec des filiales du groupe Wendel. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

NOTE 30 – CO-ENTREPRISES

Les soldes du bilan et du compte de résultat correspondant à la quote-part du Groupe dans l'ensemble des sociétés consolidées par intégration proportionnelle à la clôture de l'exercice sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Actif		
Actifs non courants	277	380
Actifs courants	134	173
Passif		
Passifs non courants	1	51
Passifs courants	90	107
Charges		
Charges d'exploitation	258	273
Produits		
Chiffre d'affaires	293	320

NOTE 31 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations directes et indirectes versées en 2012 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction du Groupe sont ventilées de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Jetons de présence	0,8	0,8
Rémunérations brutes directes et indirectes		
part fixe	8,0	7,9
part variable	4,6	4,7
Charges de retraites IAS19 estimées	2,2	2,0
Charges liées aux stock-options*	1,3	1,4
Indemnités de fin de contrat de travail	0,0	1,3
Total	16,9	18,1

* y compris impact de la régularisation de charge sur exercices antérieurs suite à réalisation partielle des conditions de performance.

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 4,2 millions d'euros.

Par ailleurs, le montant des engagements pris en matière de retraites relatif aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe est de 41,8 millions d'euros.

NOTE 32 – EFFECTIFS

<i>(effectifs moyens)</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Sociétés consolidées par intégration globale		
Cadres	26 719	25 452
Employés	80 662	76 904
Ouvriers	85 448	85 999
Total	192 829	188 355
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle*		
Cadres	118	119
Employés	531	657
Ouvriers	969	910
Total	1 618	1 686
Total général	194 447	190 041

* Quote-part du Groupe dans les effectifs de ces sociétés.

Au 31 décembre 2012, compte tenu des sociétés en intégration proportionnelle, l'effectif total est de 191 113 personnes (192 933 personnes en 2011).

NOTE 33 – INFORMATIONS SECTORIELLES**Informations sectorielles par Pôle et par Activité**

Par Pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Pôle Matériaux Innovants (MI)
 - Vitrage
 - Matériaux Haute Performance (MHP)
- Pôle Produits pour la Construction (PPC)
 - Aménagement Intérieur : activités Isolation et Gypse
 - Aménagement Extérieur : activités Mortiers, Canalisation et Produits d'extérieur
- Pôle Distribution Bâtiment
- Pôle Conditionnement

La Direction utilise en interne plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités et l'affectation des ressources. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés et sont conformes aux exigences des normes. Les ventes internes sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis sont identiques à ceux suivis par le Groupe et décrits dans la note 1. La colonne « Autres » recouvre exclusivement les holdings et certaines fonctions support transversales du Groupe (fiscalité, trésorerie, achats...).

Exercice 2012	MATERIAUX INNOVANTS				PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBU- TION - BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres*	Total
	Vitrage	Matériaux Haute Performance	Elimina- tions pôle	Total	Aména- gement Intérieur	Aména- gement Extérieur	Elimina- tions pôle	Total				
<i>(en millions d'euros)</i>												
Ventes externes	5 079	4 264		9 343	5 260	5 558		10 818	19 229	3 792	16	43 198
Ventes internes	51	112	(21)	142	587	357	(53)	891	4	0	(1 037)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 130	4 376	(21)	9 485	5 847	5 915	(53)	11 709	19 233	3 792	(1 021)	43 198
Résultat d'exploitation	104	622		726	484	490		974	761	414	6	2 881
Résultat opérationnel	(274)	535		261	408	386		794	613	387	(71)	1 984
Résultat des équivalences	0	1		1	7	0		7	1	2	1	12
Amortissements	333	167		500	321	186		507	274	243	26	1 550
Dépréciations d'actifs	301	25		326	44	9		53	53	6	0	438
Investissements industriels	461	236		697	343	198		541	243	282	28	1 791
Marge brute d'autofinancement				730				641	555	506	359	2 791
Excedent brut d'exploitation	437	789		1 226	805	676		1 481	1 035	657	32	4 431
Écarts d'acquisition nets				1 597				5 844	3 435	60	0	10 936
Marques non amortissables				0				856	1 950	0	0	2 806
Actifs et passifs sectoriels**				7 577				12 388	8 495	1 921	163	30 544

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** Les actifs et passifs sectoriels comprennent les immobilisations corporelles nettes, le besoin en fond de roulement, les écarts d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles nettes après déduction des impôts différés sur marques et terrains.

Exercice 2011	MATERIAUX INNOVANTS				PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BÂTIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
	Vitrage	Matériaux Haute Performance	Eliminations pôle	Total	Aménagement Intérieur	Aménagement Extérieur	Eliminations pôle	Total				
<i>(en millions d'euros)</i>												
Ventes externes	5 419	4 047		9 466	4 933	5 595		10 528	18 487	3 628	7	42 116
Ventes internes	41	116	(27)	130	578	372	(52)	898	5		(1 033)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 460	4 163	(27)	9 596	5 511	5 967	(52)	11 426	18 492	3 628	(1 026)	42 116
Résultat d'exploitation	478	652		1 130	450	636		1 086	768	448	9	3 441
Résultat opérationnel	340	588		928	211	541		752	598	437	(69)	2 646
Résultat des équivalences	0	1		1	6			6	0	1		8
Amortissements	315	160		475	319	185		504	273	237	22	1 511
Dépréciations d'actifs	35	29		64	214	17		231	85	3		383
Investissements industriels	684	198		882	332	227		559	219	268	26	1 954
Marge brute d'autofinancement				1 102				888	566	512	353	3 421
Excedent brut d'exploitation	793	812		1 605	769	821		1 590	1 041	685	31	4 952
Écarts d'acquisition nets				1 551				5 828	3 408	254		11 041
Marques non amortissables				0				847	1 931			2 778
Actifs et passifs sectoriels **				7 786				12 637	8 311	2 255	196	31 185

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** Les actifs et passifs sectoriels comprennent les immobilisations corporelles nettes, le besoin en fond de roulement, les écarts d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles nettes après déduction des impôts différés sur marques et terrains.

Informations par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Exercice 2012						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	12 044	18 014	6 179	8 709	(1 748)	43 198
Actifs et passifs sectoriels	6 993	12 453	4 419	6 679		30 544
Investissements industriels	311	438	314	728		1 791

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Exercice 2011						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	11 802	18 049	5 505	8 643	(1 883)	42 116
Actifs et passifs sectoriels	7 027	12 726	4 713	6 719		31 185
Investissements industriels	327	548	295	784		1 954

NOTE 34 – PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, notamment celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 100 millions d'euros.

POLE MATERIAUX INNOVANTS**VITRAGE**

Saint-Gobain Glass France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00%
Saint-Gobain Glass Logistics	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,99%
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,99%
Saint-Gobain Deutsche Glas GmbH	Allemagne	99,99%
Saint-Gobain Glass Benelux	Belgique	99,97%
Saint-Gobain Sekurit Benelux SA	Belgique	99,99%
Saint-Gobain Autover Distribution SA	Belgique	99,99%
Cebrace Cristal Plano Ltda	Brésil	50,00%
Saint-Gobain Do Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Hankuk Glass Industries Inc.	Corée du Sud	81,07%
Hankuk Sekurit Limited	Corée du Sud	90,43%
Saint-Gobain Cristaleria S.L	Espagne	99,83%
Saint-Gobain Glass India Ltd	Inde	98,71%
Saint-Gobain Glass Italia S.p.a	Italie	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Glass Mexico	Mexique	99,83%
Koninklijke Saint-Gobain Glass Nederland	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Glass Polska Sp Zoo	Pologne	99,99%
Saint-Gobain Sekurit Hanglas Polska Sp Zoo	Pologne	97,68%
Glassolutions Saint-Gobain Ltd (Solaglas)	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Glass UK Limited	Royaume-Uni	99,99%

MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE

Saint-Gobain Abrasifs	France	99,97%
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00%
Saint-Gobain Abrasives GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Do Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Abrasives Canada, Inc.	Canada	100,00%
Saint-Gobain Abrasives, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ceramics & Plastics, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Performance Plastics Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Solar Gard, LLC	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Abrasivi S.p.a	Italie	99,97%
SEPR Italia S.p.a	Italie	100,00%
Saint-Gobain Abrasives BV	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Abrasives Ltd	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Adfors CZ S.R.O.	République Tchèque	100,00%

POLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION**AMENAGEMENT INTERIEUR**

Placoplatre SA	France	99,75%
Saint-Gobain Isover	France	100,00%
Saint-Gobain Rigips GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,91%
Saint-Gobain Construction Products Belgium	Belgique	100,00%
Saint-Gobain Construction Products South Africa Ltd	Afrique du Sud	100,00%
Certain Teed Gypsum Canada, Inc.	Canada	100,00%
Saint-Gobain Placo Iberica	Espagne	99,83%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Certain Teed Gypsum & Ceillings USA, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Gypsum Industries Ltd	Irlande	100,00%
Saint-Gobain PPC Italia S.p.a	Italie	100,00%
Mag-Isover K.K.	Japon	99,95%
BPB United Kingdom Ltd	Royaume-Uni	100,00%
BPB Plc	Royaume-Uni	100,00%
Saint-Gobain Construction Product Russia Insulation	Russie	100,00%
Saint-Gobain Isover AB	Suède	100,00%
Saint-Gobain Ecophon AB	Suède	100,00%
Thai Gypsum Products PLC	Thaïlande	99,66%
Izocam Ticaret VE Sanayi A.S.	Turquie	47,53%

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Saint-Gobain Weber	France	100,00%
Saint-Gobain PAM	France	100,00%
Saint-Gobain Weber GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain PAM Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Do Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Canalização Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain (Xuzhou) Pipe Co., Ltd	Chine	100,00%
Saint-Gobain Pipelines Co., Ltd	Chine	100,00%
Saint-Gobain Weber Cemarsa SA	Espagne	99,83%
Saint-Gobain PAM España SA	Espagne	99,83%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain PAM Italia S.p.a	Italie	100,00%
Saint-Gobain PAM UK Ltd	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Byggprodukter AB	Suède	100,00%
Saint-Gobain Weber AG	Suisse	100,00%

POLE DISTRIBUTION BATIMENT

Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00%
Lapeyre	France	100,00%
Point.P	France	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Distribuicao Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Distribution Denmark	Danemark	100,00%
Saint-Gobain Distribucion Construccion, S.L	Espagne	99,83%
Norandex Building Material Distribution, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Optimera As	Norvège	100,00%
Saint-Gobain Distribution The Netherlands B.V	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Dystrybcja Budowlana Sp Zoo	Pologne	99,99%
Saint-Gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Building Distribution CZ, Spol S.R.O.	République Tchèque	100,00%
Saint-Gobain Distribution Nordic Ab	Suède	100,00%
Sanitas Troesch Ag	Suisse	100,00%

POLE CONDITIONNEMENT

Saint-Gobain Emballage	France	100,00%
Saint-Gobain Oberland Aktiengesellschaft	Allemagne	96,67%
Saint-Gobain Vidros SA	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,75%
Saint-Gobain Containers, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Vetri S.p.a	Italie	99,99%

NOTE 35 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 14 janvier 2013, le Groupe Saint-Gobain est entré en négociations exclusives avec le groupe Ardagh après avoir reçu de ce dernier une offre d'achat sur Verallia North America. Cette offre ferme et irrévocable ne comporte pas de condition de financement.

Le 17 janvier 2013, après avoir consulté son Comité d'entreprise et recueilli son avis favorable, la Compagnie de Saint-Gobain a accepté l'offre d'achat d'Ardagh sur Verallia North America.

TABLE DES MATIERES

BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES.....	4
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES	7
NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	22
NOTE 3 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	25
NOTE 4 – ECARTS D’ACQUISITION	26
NOTE 5 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27
NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	28
NOTE 7 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE	29
NOTE 8 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	30
NOTE 9 – STOCKS.....	31
NOTE 10 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	32
NOTE 11 – CAPITAUX PROPRES	32
NOTE 12 – PLANS D’OPTIONS SUR ACTIONS	33
NOTE 13 – PLAN D’EPARGNE GROUPE	35
NOTE 14 – PLANS D’ATTRIBUTION D’ACTIONS ET D’UNITES DE PERFORMANCE	36
NOTE 15 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	39
NOTE 16 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES	46
NOTE 17 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS.....	48
NOTE 18 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES.....	50
NOTE 19 – FACTEURS DE RISQUES	50
NOTE 20 – ENDETTEMENT NET.....	54
NOTE 21 – INSTRUMENTS FINANCIERS.....	58
NOTE 22 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	61
NOTE 23 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL.....	62
NOTE 24 – RESULTAT FINANCIER.....	63
NOTE 25 – EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION - RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D’AUTOFINANCEMENT	63
NOTE 26 – RESULTAT PAR ACTION	65
NOTE 27 – ENGAGEMENTS	65
NOTE 28 – LITIGES	68
NOTE 29 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES	71
NOTE 30 – CO-ENTREPRISES.....	71
NOTE 31 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS	72
NOTE 32 – EFFECTIFS.....	72
NOTE 33 – INFORMATIONS SECTORIELLES	73
NOTE 34 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION.....	75
NOTE 35 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	78